

Association des Abonnés

5727
AU

TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales

SEPTIÈME ANNÉE
CHRONIQUE 1909
SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins
PARIS

Téléphone 112-41
Code français A Z



JANVIER 1910. — N° 67

17V
1931
Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le **BRIS DES GLACES**

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

LA MALTEÏNE

Aliment complet

des **ENFANTS**

des **DÉBILITÉS**

des **CONVALESCENTS**

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Dépôt à **PARIS : PHARMACIE DE LA TERRASSE**

25, rue de la Terrasse, 35, rue de Lévis.

Téléphone : 524-12

Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME, 

Ex-Insp^r de la Sûreté, **DIRECTEUR**

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9^e Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



POLICE OFFICIEUSE

Projet
de mariage.
Infidélité.

Séparation de corps.
Divorce. Surveillance
filature de jour et de nuit
par agents des deux sexes.
Surveillance d'aliénés. Pro-
tection contre le chantage.

Agents spéciaux pour surveil-
lances et filatures dans villes
d'eaux. Villégiatures mondaines.

Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-78.

Adresse télégraphique : **LOUGUIL-PARIS**

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINÉS PAR
**AMIEUX
FRÈRES**

CUISINIER



MARMITE

Gardes-Malades

des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers

et

Infirmières diplômés



AMBULANCES

DÉSINFECTION

Téléph. 706-27

Eug. SAINT-JULIEN

Directeur.

45, rue Vaneau,

PARIS

Anciennement 6, Rue **OUDINOT**.

GRANDE

UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, B^d St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, IV^e (angle du B^d Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O. et **BUFFEREAU I. O.**, Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

R. Championnet, 194 (ar. St-Ouen) 18 ^e	Téléphone 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV ^e	709-32
Rue de la Voûte, 14, XII ^e	916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII ^e	819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois)	530-65
Av. de Saxe, 42	

Les Meilleures

BIÈRES à Domicile

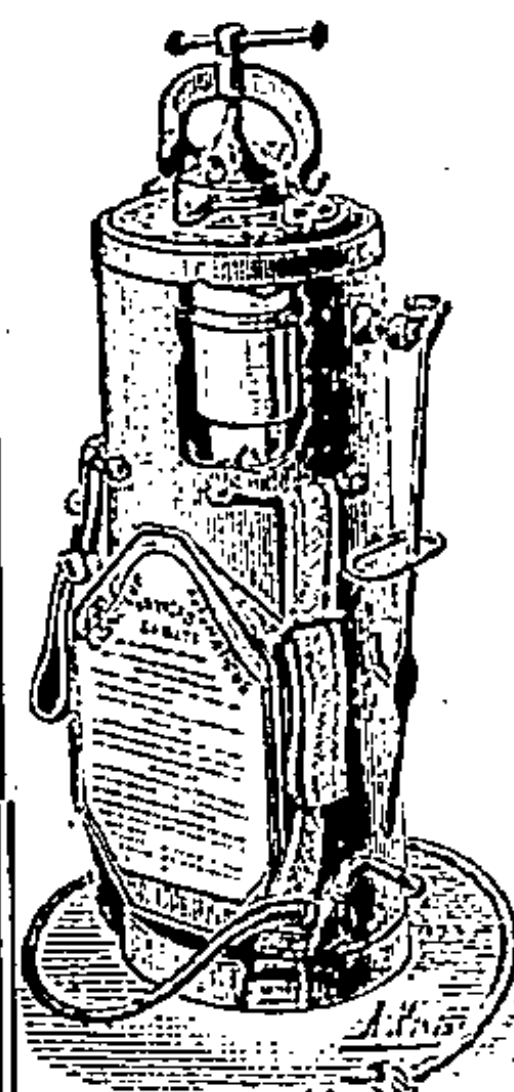
TOUJOURS SOUS PRESSION, TOUJOURS FRAICHES
Livrées par
5 ou 10 lit. dans le **HOME-TONNELET**
aux mêmes prix que les Bières en Bouteilles
(Bières Munich, Pilsen, etc.)



Le HOME-TONNELET est un Appareil automatique pour la consommation de la bière au fur et à mesure des besoins, à l'abri de l'air et sous pression constante d'acide carbonique.

Le HOME-TONNELET déposé en location gratuite, est livré et repris sans frais à domicile. - Livraisons matin et soir.
BRASSERIE FANTA, 6, Rue Guyot, PARIS.
TÉLÉPHONE : 513.82

EXTINCTEUR AUTOMATIQUE FRANÇAIS



Le seul étant toujours prêt à fonctionner quelle que soit la charge de son fonctionnement
Système Ch. BLON, breveté en France et à l'étranger, inventeur de l'automatique.

17, Rue des Messageries, PARIS

Extincteur perfectionné débarrasse de tous accessoires. - Appareil portatif à main et à dos.

LIQUIDE INOFFENSIF sans acide sulfurique.
Envoi franco de prospectus et dessins.

Adopté par toutes les grandes administrations et magasins. - Envoi franco de la liste des maisons qui ont adopté l'appareil.

Charges pour tous systèmes d'extincteurs.
Remise 10 % aux adhérents.

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques pour Malades et Blessés.

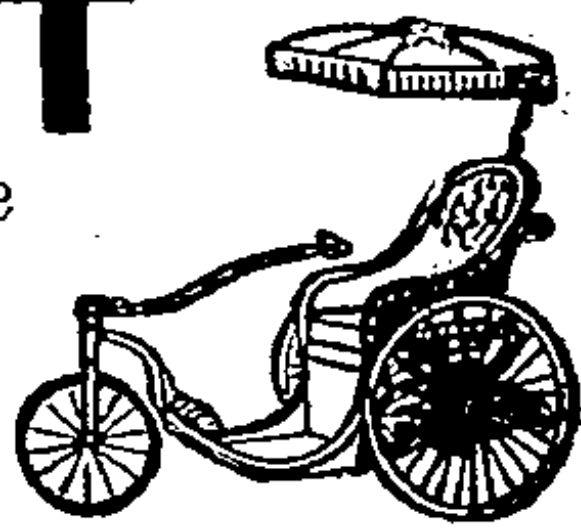
DUPONT

10, Rue Hautefeuille
PARIS (VI^e)

MAISON FONDÉE EN 1847
Aucune Succursale.



FAUTEUIL
avec grandes roues,
mû par 2 manivelles.



VOITURE
de
Promenades.



Transport de malades et blessés en ambulances automobiles, munies d'un nouvel appareil de suspension (breveté) évitant toute secousse.

Paris - Province - Étranger

TÉLÉPHONE 818-67

MACHINES A ÉCRIRE
Grand Choix d'OCCASIONS

de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

Fournitures pour toutes machines

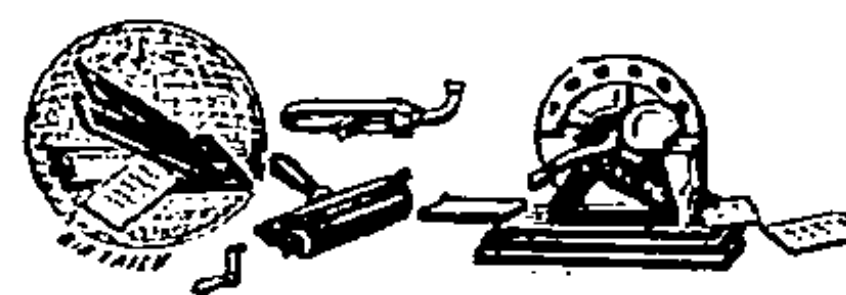
KELLER

110, place Lafayette. — Tél. 436-59



ON IMPRIME SOI-MÊME

Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires



des documents ; des prix courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces

reproductions chez soi au moyen de l'isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3 000 copies à raison de 60 à 80 à la minute. Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

LUMIÈRE TÉLÉPHONES, SONNERIES

CHAUFFAGE, VENTILATION

TRANSPORT DE FORCE

Transformation à l'électricité
de tous appareils
d'éclairage



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Téléph.
248-90

G. JOUVE

354, rue Saint-Honoré
PARIS

Devis et renseignements fournis gratuitement dans le plus bref délai.

Remise de 10 0/0 aux membres de l'Association.

Exposition de Venise
(VII^e Congrès international
d'Hydrologie 1905.)
DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS-ELYSEES

THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition
of health food and Hygiene London
Septembre 1906.
GRAND PRIX

PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand

EXTERNES

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations
Entérocyse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone
Neurasthénie — Morphinomanie
Convalescences — Régimes

aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

Maison de Santé de Picpus * Pavillon Charcot Annexe)

8 et 10, Rue Picpus — DEUX ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS — 138, Boulevard Diderot

D^r P. POTIER, O. I. * MÉDECIN-DIRECTEUR,

Ancien Interne, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

D^r SALIN, Médecin adjoint

Pavillon

d'Hydrothérapie

[D^r SIGNEZ, O. I. *, Médecin-consultant

ETABLISSEMENT SPÉCIAL

Pour le traitement des Maladies Mentales
et Nerveuses des deux sexes :

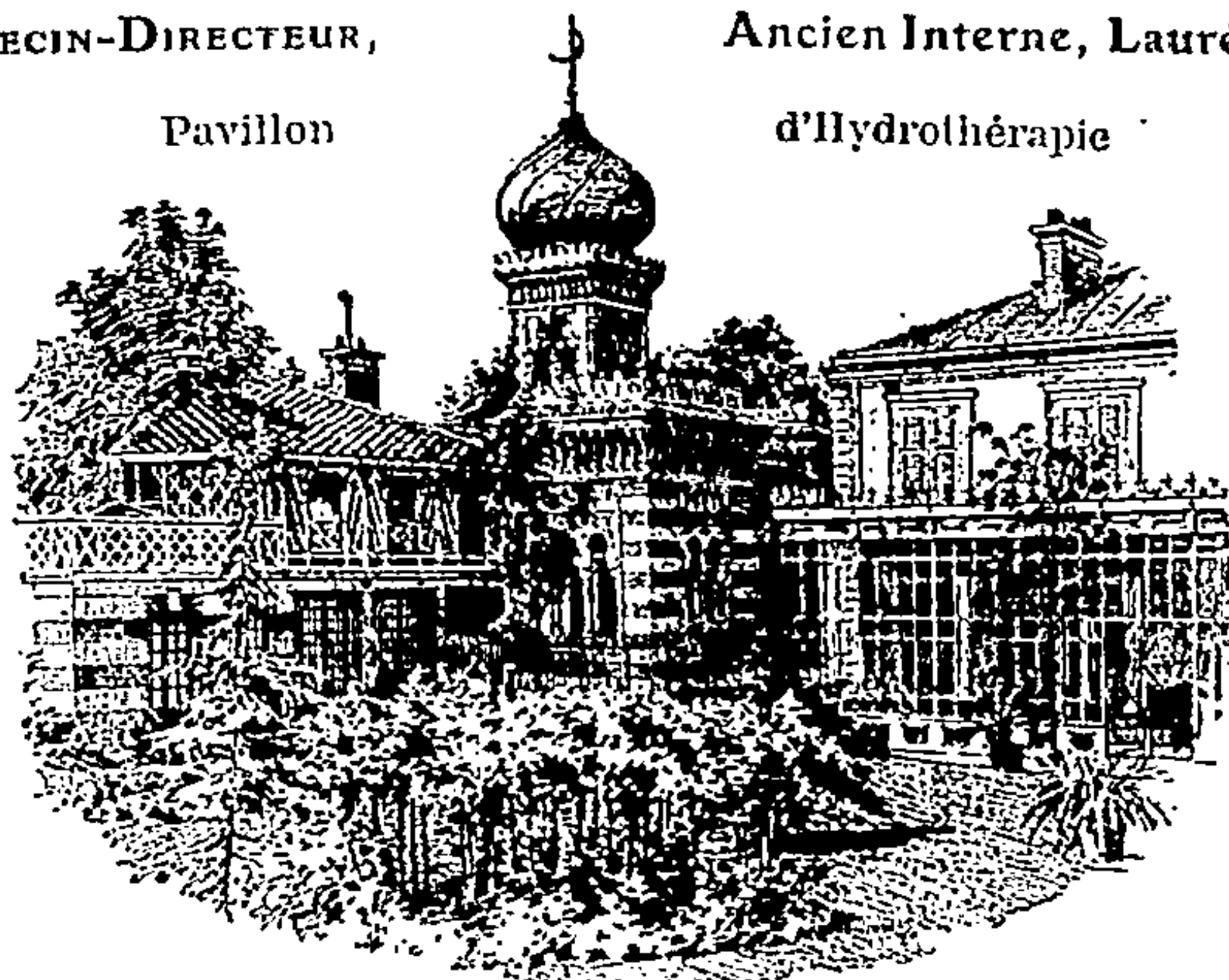
Hystérie, Epilepsie, Neurasthénie
et Affections cérébrales,
Paralysies et délires toxiques

GRAND PARC ET PAVILLON SÉPARÉS

CHAPELLE. — SALONS DE RÉUNION

HYDROTHERAPIE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE : 939-83



Grand Etablissement
D'HYDROTHERAPIE MÉDICALE

et Maison de Convalescence

PENSIONNAIRES ET EXTERNES

Piscine, Appareils Berthe,
Appareil Bain, Douche, Massage,
Maladies nerveuses
et de la Nutrition, Morphinomanie.

TÉLÉPHONE : 939-83

Station du Métropolitain près l'établissement : PLACE DE LA NATION

Léon Raynaud * O. I.

Sculpteur-Décorateur

Téléphone 712-10

10, rue La Quintinie.

LINOLEUM

Incrusté, Uni, Imprimé

Reproduction parfaite en Linoleum incrusté
des bois naturels et des plus riches tapis.

J. PÉRÈS

94, rue des Marais (près le faubourg St-Martin).

La Maison n'a pas de Succursale.

Téléphone 443-14.

Téléphone 443-14.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... » (Rapport de M. MARCEL SEMBAT).

« Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique. » (Rapport de M. CHARLES DUMONT, budget de 1910).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. P. Créténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Giraudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronet, Neuilly-sur Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

De Douville Maillefeu, 128, boulevard Courcelles. Tél. 547-51.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. 512-11.

Membres : MM. Garon, Agréé, 1, place Boieldieu. Tél. 143-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodenot, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin. Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmolli, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu. Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-43.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-82.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

SIROP PECTORAL "ÉDULCOR"

Sans sucre et préparé tout spécialement pour les **DIABÉTIQUES**

Très efficace contre les
RHUMES, IRRITATIONS DE POITRINE
CATARRHE, TOUX NERVEUSES, GRIPPE, etc.

Il s'emploie à la dose de 4 à 5 cuillerées à bouche dans les 24 heures, pur ou dans une tasse de tisane pectorale.
Ce sirop doit toujours être pris loin des repas.

Prix du Flacon, 2 fr. 50

Pharmacie de la **CROIX DE GENÈVE**
142, Boulevard Saint-Germain, 142, PARIS

ASSUREZ-VOUS

contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

44, Rue Laffitte, PARIS

Inspecteur sur demande

Téléphone 248.24.

GOUTEZ-DONC LES CAFÉS GRILLÉS

« **CAFÉS D'HAÏTI** »

MARQUES DÉPOSÉES

PETIT-GOAVE A 2^{FR.} 20 || COURONNE A 2^{FR.} 40

**LES 500 GRAMMES, POIDS NET GARANTI,
LIVRÉS EN SACS TOILE PLOMBÉS (AP)**

L'ENTREPÔT: 12, Rue Alexandre-Parodi, PARIS

TEL. 415-12

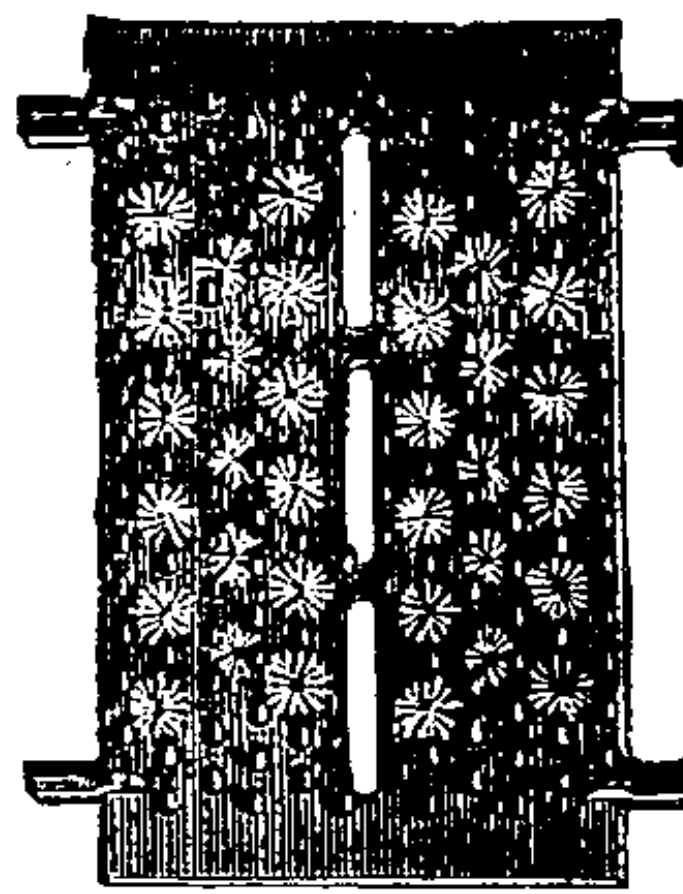
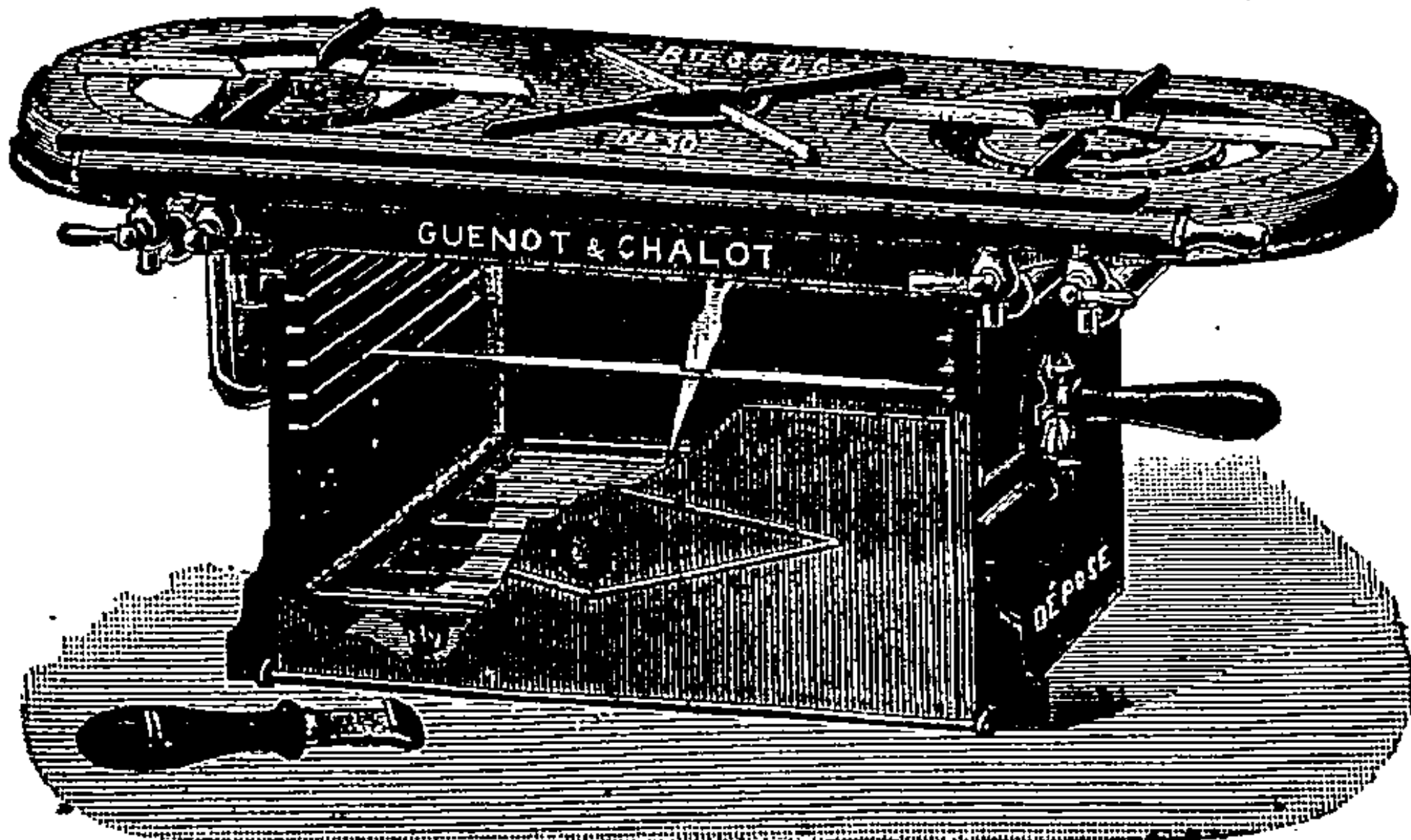
livre à domicile dans Paris

TEL. 415-12

Réchauds à Gaz " **PLAFOND AMIANTE** "

L'INDISPENSABLE

N° 30



Vue du Plafond
d'Amiante.

ÉCONOMIE 50 %

*Cuisson Parfaite
et
sans odeur.*

E. CHALOT,

38, Boulevard Magenta, 38

TÉLÉPHONE 423.49

PARIS

SOMMAIRE

	Pages.
<i>La réforme du règlement : la réponse de M. Millerand.</i>	3
Améliorations téléphoniques	3
Mandats-poste et mandats-cartes.	4
Le système des lignes communes	5
Londres va essayer la lettre téléphonique.	6
Le code des téléphones	7
Echos de partout	7
Les nouvelles installations téléphoniques de Paris, par M. H.-E.-A. André (suite)	8
A travers la presse	11
Tribune des abonnés	13

La Réforme du Règlement.

LA

RÉPONSE DE M. MILLERAND

Notre projet à l'examen. — Les abonnés feront partie de la commission qui étudiera la réforme.

Comme suite au projet de réforme du règlement, publié *in extenso* dans notre précédent bulletin et remis à M. Millerand suivant son désir, nous avons reçu du Ministre des Postes la lettre suivante.

La question est donc cette fois sérieusement à l'étude. Le fait capital, c'est que des délégués de l'Association des abonnés feront partie de la commission qui étudiera la réforme.

Nous remercions M. Millerand et nous prenons acte de sa promesse.

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES

Paris, le 24 décembre 1909.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me soumettre, au nom de votre Association, un exposé des modifications que vous désireriez voir

apporter à certaines dispositions de la réglementation téléphonique en vigueur.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen de vos propositions se poursuit en ce moment, par les soins des différents services qu'elles intéressent.

Dès que les conclusions de ces services m'auront été présentées, je me propose de les faire étudier par une Commission qui comprendra des représentants de mon département et de celui des Finances, en même temps que DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES ABONNÉS.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre des Travaux Publics,
des Postes et des Télégraphes,

Pour le Ministre et par autorisation,
Le Chef du Secrétariat particulier.

AMÉLIORATIONS TÉLÉPHONIQUES

Petites réformes de service
mises en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

Depuis le 1^{er} janvier, quelques améliorations de service ont été réalisées par M. Millerand. Donnons-en l'énumération à nos lecteurs.

Communications d'une ville à une autre.

Jusqu'à ce jour, les téléphonistes n'étaient pas autorisées à donner au demandeur d'une communication d'autres renseignements que le numéro d'ordre d'inscription de la demande.

Désormais, elles peuvent indiquer la situation de celle-ci et, s'il leur est possible, les raisons du retard, quand le délai normal d'attente correspondant au numéro donné sera atteint ou dépassé.

Souscription des abonnements.

Les demandes d'abonnement qui étaient adressées à la Direction départementale peuvent être reçues à l'avenir par les receveurs des postes, sauf au chef-lieu siège de la Direction, laquelle continuera à les recevoir.

Messages et avis d'appel.

Les messages et avis d'appel qui n'étaient acceptés que lorsque le destinataire habitait l'agglomération du bureau d'arrivée, peuvent être, à partir du 1^{er} janvier, distribués par exprès ou par poste dans les mêmes conditions que les télégrammes ordinaires.

En outre, la réglementation des avis d'appel est complétée par la création d'un avis d'ANNULATION D'APPEL qui évitera des attentes inutiles à la personne appelée quand l'appelant aura renoncé à son intention de téléphoner.

Mandats-poste et Mandats-cartes

Arguments des deux partis.

Le statu quo préférable.

Le nouveau régime des mandats - poste. Qu'en pensent nos lecteurs ?

Le projet de suppression du mandat-poste au profit du mandat-carte, dont nous parlions dans un précédent numéro, nous a valu de nombreuses lettres, chaque système ayant ses partisans.

Les adversaires du mandat-poste nous citent le fait suivant, qui a été commenté en un article publié par plusieurs de nos confrères. Nous le reproduisons *in extenso* :

« Il vient récemment de se produire un fait que je me fais un devoir de vous signaler.

« Il s'agit d'un jugement qui intéresse tout le monde et qui peut passer pour un monument de cocasserie judiciaire.

« Voici comment les choses se sont passées :

« Un industriel, M. X..., ayant vendu de la marchandise à un client, en attendait le paiement.

« Ce paiement tardait un peu à s'effectuer mais le commerçant n'en concevait aucune inquiétude, car son client était aussi honnête que solvable.

« Or, le vendeur et l'acheteur s'étant rencontrés un jour, M. X... apprit que son client lui avait réglé le montant de sa facture en mandat-poste.

« Etonnement de l'industriel qui n'avait rien reçu.

« Il se rendit à la poste pour réclamer paiement du mandat retardataire ou égaré.

« La Poste fait des recherches et constate que le mandat a été payé. A qui ? Elle l'ignore. Ce qu'elle affirme c'est qu'il a été payé suivant les règles et avec les formalités habituelles.

« Le mandat a été intercepté évidemment par un individu peu scrupuleux qui s'est forgé les pièces nécessaires pour l'encaisser. Le service des Postes s'étant conformé aux mesures de prudence qui lui sont imposées, décline toute responsabilité au sujet de ce détournement.

« N'obtenant pas satisfaction de ce côté, M. X... retourne vers son client et lui dit :

« — Vous m'avez envoyé de l'argent, mais ne l'ayant pas reçu je ne puis vous en donner quittance. Débrouillez-vous avec la poste et réglez moi ma facture.

« — Pardon, répond le client, je ne puis être tenu à payer deux fois pour une seule et même marchandise. Or, j'ai en main le reçu de la poste constatant que j'ai effectué intégralement le règlement de mon achat.

« Que faire dans ces conditions ? Un procès, si pénible qu'il soit d'appeler en justice un bon client. L'industriel s'y résigna.

« Les débats ont lieu, et le tribunal commence à mettre hors de cause la Poste, celle-ci n'ayant ni faute, ni négligence à se reprocher.

« L'acheteur est également innocenté, car il apporte la preuve matérielle de son versement.

« Reste le troisième plaideur M. X... qui est condamné, quoique n'ayant rien reçu et n'ayant même pas su qu'un envoi d'argent lui avait été adressé.

« L'aventure n'est-elle pas curieuse ?

« Il ressort en tout cas de ce jugement, que le mandat-poste est un moyen d'expédition dangereux, non pour l'envoyeur, mais pour le destinataire.

« Nous ferons donc bien, Commerçants, de stipuler sur nos factures, que nous n'acceptons comme paiement que le mandat-carte et non le mandat-poste. Cette précaution, on le voit, n'est pas inutile. »

*
* *

Les partisans du mandat-poste répliquent qu'un tel fait est exceptionnel, que, d'ailleurs, le mandat-carte peut être aussi perdu et volé (il n'offre aucune garantie, par exemple, quand le destinataire est en voyage et de passage dans des hôtels), et qu'en revanche le mandat-poste présente de nombreux avantages

(discrétion, paiement dans un bureau quelconque, etc.).

La conclusion pratique nous semble la suivante : qu'on maintienne le statu quo, qui respecte tous les goûts. Rien n'empêche les commerçants, créanciers, etc., qui croient avoir plus de sécurité avec le mandat-carte de stipuler que le paiement aura lieu sous cette forme. Pourquoi vouloir à toute force unifier le régime des mandats, quand il est si simple de conserver également deux systèmes qui ont également leurs avantages.

C'est l'idée qu'en exprime très justement un de nos correspondants :

Monsieur le Président,

Je lis dans un de vos derniers numéros, au sujet de la réforme des mandats, qu'il est question de la suppression du mandat-poste au profit du mandat-carte.

Je suis, en ce qui me concerne, complètement opposé à cette mesure, et j'estime que si le mandat-carte est très commode pour certaines personnes, le mandat-poste ne l'est pas moins, et qu'il est indispensable de le conserver.

J'espère que, grâce à votre influence, l'Administration des Postes donnera cette satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de sentiments distingués.

*
* *

D'autre part, depuis le 21 décembre, les formalités d'envoi ont été simplifiées pour le mandat-poste.

On sait que, d'accord avec M. Charles Dumont, M. Millerand, ministre des travaux publics et des postes, décida de mettre à l'essai pour les objets recommandés ou chargés le système en usage dans les cantons helvétiques. Les essais ayant pleinement réussi, le ministre étendit la réforme aux mandats ; mais la collaboration du public est indispensable à son succès.

Des formules semblables à celles employées pour la rédaction des télégrammes sont mises à la disposition des expéditeurs dans les bureaux ; ces formules remplies, ils se présentent au guichet, où l'employé leur remet *immédiatement* soit un récépissé, soit un mandat, le registre devant être ultérieurement complété au moyen de la formule.

Des listes collectives permettent l'envoi simultané de plusieurs mandats ; des bordereaux sont délivrés aux commerçants habitués à émettre en grand nombre des mandats.

Ils peuvent les remplir à domicile ; un récépissé fixé au bordereau est détaché sans aucune perte de temps par les préposés.

Pour les mandats télégraphiques, la réglementation nouvelle laisse l'expéditeur libre de se retirer, muni de son récépissé, aussitôt qu'il a versé le montant du mandat et la taxe du télégramme.

Ce régime est applicable dans toute la France.

Nous demandons à nos lecteurs ce qu'ils pensent de ce nouveau système.

Le système des lignes communes

A propos d'un passage du rapport de M. Charles Dumont. — Ce qui se passe en Amérique. — Ce qu'on peut faire en France.

Nous avons reçu d'un de nos adhérents la très intéressante lettre suivante :

Monsieur le Président,

M. le Ministre des P. T. T. manifestant l'heureuse intention de faire participer des délégués des abonnés au téléphone à la réorganisation de ce service, je viens attirer votre attention sur un passage du rapport de M. Ch. Dumont, député, rapporteur du budget des P. T. T.

Parmi les modifications qu'il propose, je lis : « Notre réseau français est l'un des moins étendus. Le téléphone est, en effet, un luxe coûteux pour ceux qui n'ont à échanger que deux, quatre ou six communications par jour. Cela tient à ce que chaque abonné possède une ligne propre, une place individuelle au multiple. En Amérique, où les téléphones ont pris une admirable extension, une seule ligne et une seule place suffisent pour dix abonnés. Il n'est pas impossible d'adopter en France le système des lignes communes. »

Ce système, en effet, fonctionne en Amérique, mais ce dont ne parle pas le rapporteur, ce sont les inconvénients qu'il présente.

J'ai interrogé, à ce sujet, des Américains, et voici ce qu'ils m'ont dit :

Nous étions abonnés au téléphone à ligne commune. Voici comme il fonctionne : Nous sommes, par exemple, dix abonnés sur le même fil.

Chacun d'eux, dans le numéro commun, est appelé à son appareil par un ou plusieurs coups de sonnette, suivant un nombre convenu pour chacun d'eux. Mais ces coups de sonnette retentissent chez les dix abonnés; alors il faut les compter et ne pas se tromper. La nuit, on est réveillé souvent, parce que deux personnes, que l'on ne connaît pas, se causent. Le jour, la sonnette marche également tout le temps, bien davantage encore.

De plus, lorsque nous causons, les neuf autres abonnés du fil commun peuvent suivre la conversation et nous nous rendions compte que, très souvent, nous étions écoutés de plusieurs côtés; plusieurs fois même un domestique facétieux prenait part à la conversation. En raison de tous les ennuis qui en résultaient, nous avons préféré prendre l'abonnement au fil individuel, plus cher, mais où nous étions tranquilles et moins espionnés.

Voilà ce que m'ont dit mes amis américains.

Aussi j'espère bien que ce n'est pas ce système que préconise M. le Rapporteur.

Que ne parle-t-il plutôt du système français à fil commun, qui fonctionne déjà sur une vaste échelle et vaut mieux que l'américain: je veux parler du téléphone d'immeuble. Là aussi, le même fil sert à tous les locataires de la maison, mais tous ne sont pas dérangés parce que l'on téléphone à l'un d'eux.

Je ne comprends même pas que ce système ne soit pas plus développé, car il est beaucoup moins onéreux.

En effet, en l'état actuel des prix, supposons un immeuble de dix locataires; en répartissant entre eux le prix d'abonnement d'un téléphone d'immeuble, cela fait 40 fr. par locataire et 90 fr. si l'on ajoute un poste secondaire dans l'appartement.

Ah! si l'Etat voulait vraiment rendre service au public, en même temps qu'augmenter ses recettes, s'il avait vraiment le sens des affaires, il agirait comme agissent les sociétés commerciales qui veulent gagner de l'argent. Il en a des exemples autour de lui. Que fait, par exemple, la Cie du gaz? Pour vous inciter à vous abonner, elle fait certaines installations, elle vous prête même gratis un réchaud de cuisine.

Que ferait une Cie privée des téléphones? Elle irait trouver les propriétaires d'immeubles et leur tiendrait ce langage: En attendant que

je puisse établir le paiement à la communication, voudriez-vous demander à vos locataires, s'ils consentiraient à partager entre eux le prix d'un abonnement au téléphone. Si oui, je vous installe un tableau gratuitement dans la loge et je vous le confie en dépôt. Au besoin même, on paierait une petite location de 20 à 25 fr. par an représentant l'intérêt de la valeur du tableau.

Peu de locataires, je pense, refuseraient et beaucoup donneraient 50 fr. de plus, pour avoir un poste secondaire chez eux.

Ce jour là, le téléphone cessera d'être un objet de luxe, et en même temps qu'il prendrait l'extension qu'il devrait avoir pour être vraiment utile, l'Etat verrait ses recettes augmenter.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Dr ARMAND LÉVY

LONDRES VA ESSAYER LES LETTRES TÉLÉPHONIQUES

Le 8 janvier, le "Post Office" a inauguré le nouveau système de distribution des lettres téléphoniques du dimanche.

La marche à suivre: Envoyer la lettre, avec toutes les indications nécessaires, au Bureau Central, qui se charge de sa transmission.

Londres a désormais le service postal des dimanches. C'est là une chose extraordinaire, car jusqu'ici, dans la métropole anglaise, on ne distribuait aucune lettre le dimanche, et l'homme d'affaires qui avait une lettre importante à envoyer à Paris, ou dans tout autre ville d'Europe, devait se résigner à attendre que le lundi amenât un renouveau d'activité aux différents rouages de cette énorme masse qu'est le P.O. Il y a bien dans les districts de campagne une distribution postale le dimanche, mais elle ne sert qu'à débarrasser le bureau des lettres qui ont quitté la ville postale samedi avant minuit.

Donc, en présence de ces faits établis depuis les temps les plus reculés, une agitation générale a été causée par l'avis porté à la connaissance du public par le Post-Master General, suivant lequel, à partir du 8 janvier 1910, une expérience serait tentée pour permettre de communiquer à

Londres avec l'extérieur en utilisant une combinaison des services postaux et téléphoniques. Cette combinaison permettra à un habitant de la campagne d'envoyer par poste le samedi, l'après-midi ou le soir, un message qui sera délivré à un abonné téléphonique du réseau de Londres, le matin suivant.

D'après le nouveau système, le message, avec le nom et le numéro téléphonique de l'abonné à qui il est destiné, et avec le nom et l'adresse de la personne qui l'envoie, doit être écrit sur une feuille de papier, mis sous enveloppe et adressé au « Bureau Central des Télégraphes, Londres S. E. » L'enveloppe doit porter en caractères très visibles: « Pour être distribué par téléphone dimanche », et avoir des deux côtés un trait large et perpendiculaire à travers son centre. De plus, la lettre doit être mise à la poste avant la levée du soir. L'enveloppe doit être timbrée à deux sous comme d'habitude, et sur la feuille de papier où se trouve le message il faudra joindre en timbré-poste le montant du message téléphonique à raison de 3 d. (0 fr. 30) par 30 mots. L'expéditeur devra aussi fixer approximativement l'heure à laquelle le message devra être téléphoné.

Mais... pour ceux des Londoniens qui ne sont pas abonnés au téléphone, il est tout à fait inutile de se tracasser au sujet de l'« extension du service postal des dimanches ».

(Du « New-York Herald »)

LE CODE DES TÉLÉPHONES

La nouvelle instruction téléphonique Sa distribution au personnel

La codification si nécessaire et si longtemps réclamée des règlements téléphoniques est désormais un fait accompli.

Depuis longtemps, l'administration des P.T.T. avait l'intention de réunir en une « Instruction » unique les nombreuses circulaires relatives au service téléphonique, dont le nombre même rendait leur application difficile.

C'est aujourd'hui chose faite. Une instruction téléphonique, analogue aux instructions de même nature qui concernent les télégraphes et la poste, est à l'impression à l'Imprimerie nationale.

L'instruction téléphonique extrêmement volumineuse comprendra tous les chapitres prévus pour une bonne organisation. Le personnel pourra s'y reporter avec facilité aux titres suivants : Organisation générale. — Les abonnements téléphoniques. L'Annuaire officiel des abonnés au téléphone. — Détermination et ap-

plication des taxes. — Les règles générales relatives à l'échange de communications entre abonnés. — Service des postes publiques et des postes centraux. — Messages, télégrammes téléphonés et avis d'appel téléphoniques. — Communications interurbaines à heure fixe. — Avis de service, tenue des procès-verbaux et statistique. — Instruction des réclamations téléphoniques. — Recouvrement des produits téléphoniques, détaxes et remboursements. — Comptabilité téléphonique. — Entretien des appareils et mesures à prendre en cas de dérangement.

Un crédit de 10.000 francs avait été prévu sur le budget de 1909 pour l'impression de l'Instruction téléphonique. Ce crédit, notoirement insuffisant, sera maintenu au budget suivant, le document en question devant être distribué à tout le personnel de l'exploitation téléphonique; il ne sera pas mis à la disposition du public.

Échos de Partout

La retraite des téléphonistes.

Les téléphonistes demandent l'abaissement de l'âge de la retraite.

Par les défections très nombreuses, disant-elles, chez les dames employées de vingt à quarante ans — décès, mises en disponibilité par suite de mariage — le Trésor empoche les sommes d'un grand nombre de retraites. Bénéfice légitime certes, mais quelque peu arbitraire.

A partir de cinquante ans, la femme ne peut plus rendre à l'Etat les mêmes services que dans sa jeunesse administrative. De ce côté, l'Etat y perd. Il y perd encore en raison des maladies fréquentes chez les femmes de cet âge, employées dont le maintien dans les cadres devient fort onéreux pour lui.

Enfin, dernière raison, le législateur de 1853 n'avait pas prévu l'admission de femmes dans les administrations, sans quoi, et c'est de toute évidence, il aurait édicté pour elles des conditions d'âge mieux en rapport avec leur sexe.

Tels sont les arguments que les dames employées de l'Etat vont soumettre au Parlement.

Au pays du « Matin calme ».

La construction d'un réseau téléphonique en Corée vient d'être décidée par le gouvernement japonais. La dépense s'élèvera à 70.000 yen environ.

Comme les Coréens ont une réputation de calme bien méritée, ils trouveront dans l'usage du téléphone de quoi exercer leur patience — s'il marche aussi bien à Séoul qu'à Paris.

* *

L'Etat marchand de tabac.

A la séance de la Chambre du 2 décembre, divers députés, MM. Binder et Jacques Chaumié entre autres, ont porté à la tribune, à l'occasion de la discussion du budget du ministère des finances, la question de la fourniture aux agriculteurs et horticulteurs de la nicotine. Ce dérivé du tabac leur est indispensable en effet pour détruire divers parasites de la vigne, du prunier, du pommier, etc. Il est surtout employé, non pas sous forme de jus ordinaire, provenant du lavage des tabacs, dont le dosage n'est pas fixe et qui se corrompent, mais sous forme de nicotine titrée, produit de la distillation des jus ordinaires, qui est incorruptible et dont on connaît le dosage exact.

MM. Binder et Chaumié ont vivement critiqué l'imprévoyance de l'administration qui, même prévenue à plusieurs reprises, et à la tribune de la Chambre, s'est laissée surprendre par les événements, et qui d'ailleurs ne possède pas le matériel très simple et peu coûteux, nécessaire à la distillation du jus ordinaire ; sur les vingt-et-une manufactures de l'Etat, quatre seulement possèdent cet appareil de distillation.

L'administration n'a pas non plus montré dans la production de la matière première, du jus ordinaire, toute la bonne volonté désirable ; elle laisse se perdre des quantités considérables de tabac dont elle pourrait tirer des jus de tabac. C'est ainsi que M. J. Chaumié a pu montrer que, dans le Lot-et-Garonne, d'énormes quantités de tabac inutilisé, de rebut, ont été incinérées ; le produit de cette incinération transformé en fumier a rapporté 500 francs, alors que 10.000 litres de nicotine, sinon plus, auraient pu en être extraits.

Un autre député, M. Razimbaud, a évalué à un million le préjudice subi par les viticulteurs de l'Hérault par suite du manque de nicotine et il a fait la déclaration suivante : « L'Etat a le monopole des tabacs et s'il a, en conséquence, des droits et des avantages, il doit avoir aussi des devoirs et des charges qui sont la conséquence de son monopole ; il est dans l'obligation morale de procurer aux agriculteurs tout liquide qui leur est nécessaire pour combattre les maladies cryptogamiques. »

* *

Le téléphone Vienne-Paris.

Les communications téléphoniques Vienne-Paris vont entrer prochainement dans le domaine de la réalité.

On compte mettre à profit, pour l'établisse-

ment de cette ligne, la ligne la plus longue (1.400 kilomètres), le microphone Tardieu qui est déjà en usage au Central de Paris.

Des essais satisfaisants ont eu lieu récemment à Vienne sous la direction de M. Tardieu, venu tout exprès.

La direction des téléphones d'Autriche a fait l'acquisition de son brevet et a commandé en même temps à l'inventeur le nombre de microphones nécessaires.

La ligne projetée reliera Paris à Vienne en passant par Francfort-sur-le-Mein.

Jusqu'à présent, il fallait téléphoner à Berlin et de Berlin à Paris, pour pouvoir communiquer de Vienne à Paris. Désormais on pourra communiquer directement. C'est un grand progrès, appelé à rendre des services signalés, non seulement aux relations commerciales, financières et industrielles, mais aussi à l'information.

NOUVELLES

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

De Paris

par M. H.-E.-A. André

(Suite (1))

TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR L'ADMINISTRATION.

» La remise en état des lignes de la circonscription de Gutenberg détériorées par l'incendie a nécessité de la part du personnel, à tous les degrés, un effort constant et soutenu qui a permis de rétablir toutes les communications dans un délai de six semaines environ. Les opérations qu'il a été nécessaire de faire sont multiples ; elles peuvent être divisées en trois catégories :

» 1^o Déblaiement du sous-sol ;

» 2^o Constitution d'un réseau provisoire ;

» 3^o Remise en état du répartiteur et rétablissement de toutes les lignes urbaines, suburbaines et interurbaines.

» 1^o *Déblaiement du sous-sol.* — Les opérations de déblaiement du sous-sol ont été accomplies par les équipes d'ouvriers du service des lignes souterraines. Les travaux y relatifs ont été entrepris et menés à bien sans interruption le jour et la nuit (Cinquante tonnes environ de débris, fers, bois, cuivre, plomb, ont été enlevées). Il ne restait du répartiteur général d'entrée que le bâti en fer, dont une partie même a dû être remplacée.

(1). Voir les bulletins précédents (juillet-novembre 1909). — Reproduction autorisée par la Société internationale des Electriciens, pour qui a été faite cette conférence.

» 2° *Constitution du réseau provisoire.* — Le réseau provisoire constitué dès les premiers jours qui ont suivi l'incendie comprenait les lignes officielles, les lignes des cabines publiques de la circonscription de Gutenberg, celles desservant un certain nombre de services, les banques, les grands magasins, les journaux, etc., etc. En plus des cabines existantes, un certain nombre de nouvelles cabines ont été ouvertes au public dans les établissements, les maisons de crédit, etc., etc. Toutes ces lignes ont été reliées aux bureaux centraux téléphoniques où il existait des annonceurs disponibles. Les câbles auxiliaires qui reliaient ces bureaux à Gutenberg ont été, après vérification de leur état et au besoin après leur réparation, raccordés métalliquement dans le sous-sol de Gutenberg pour constituer les lignes auxiliaires directes entre ces divers bureaux et leur permettre ainsi de faire face aux exigences nouvelles de l'exploitation.

» Les lignes interurbaines ont été rattachées directement aux bureaux de la périphérie. Les lignes suburbaines qui passaient en coupure dans les bureaux de la périphérie ont été normalement raccordées sur les annonceurs disponibles qu'ils possédaient.

» Les grands circuits ont fonctionné quatre jours après l'incendie. Ceux de Londres, Bruxelles, Francfort, le lendemain même de cette catastrophe à 7 h. 30 m du soir. Le 30 septembre, 416 circuits avaient été temporairement rétablis. Le 1^{er} octobre furent commencés les travaux de l'installation définitive des circuits interurbains et suburbains dans le nouveau bâtiment situé 29 rue du Louvre.

» 3° *Remise en état du répartiteur général d'entrée. Rétablissement de toutes les lignes.* — Le répartiteur général d'entrée du bureau de K contenait 300 têtes verticales en bois servant au raccordement de 300 câbles à 112 paires ; 250 de ces organes avaient été atteints par le feu ; 50 environ ont pu être réutilisés après avoir au préalable subi les réparations nécessaires.

» Il a donc été nécessaire de faire fabriquer par l'industrie privée les têtes en bois nécessaires et les réglottes en ébonite à 28 paires de plots qui constituent leur appareillage. Elles ont été équipées, montées et mises en place par le personnel ouvrier de l'administration.

» Les câbles aboutissant à ces têtes verticales avaient été atteints par l'incendie ou détériorés par l'eau projetée à profusion dans le sous-sol. Il a été nécessaire sur chacun d'eux de remplacer des sections ayant une longueur variable suivant la profondeur de l'humidification.

» Des soudures en très grand nombre et des opérations nombreuses de câblage à partir des chambres de raccordement ont dû être effectuées. Tous les fils ont dû être reconnus dans les divers câbles à 56, 112 et 224 paires avant de pouvoir opérer les soudures.

» Le personnel ouvrier de la Direction des Services téléphoniques de Paris, renforcé par un certain nombre d'ouvriers venu de province, a seul

pris part à ces délicates et nombreuses opérations.

» En temps normal une équipe de cinq hommes met deux jours pour remplacer une tête de câble. Le travail ayant pu être divisé, une équipe reconnaissait les fils et les soudait ; une autre équipe préparait la tête verticale sur laquelle sont rattachés les conducteurs.

» Les premiers câbles rétablis ont été mis en service sur 18 standards installés aux anciens vestiaires par les agents mécaniciens du bureau K ; cette installation a été faite dans des conditions de rapidité extraordinaires, nuit et jour de nombreux ouvriers y ont travaillé. Trois semaines après l'incendie près de 1800 lignes d'abonnés étaient rattachées sur ces standards ; ces abonnés avaient ainsi un service partiel ; ils pouvaient demander des communications.

» Les travaux de réinstallation du répartiteur général d'entrée se poursuivaient au sous-sol ; 20.000 fils de jonctions pour abonnés, 500 fils pour lignes auxiliaires ont été placés pour réunir les têtes verticales aux réglottes horizontales où venaient aboutir les câbles des nouveaux multiples. 500.000 mètres de fils jarretières ignifugés à deux ou trois conducteurs ont été affectés à cet usage. Grâce à l'énergie et au dévouement incomparable des agents et ouvriers du service technique du bureau de Gutenberg ; grâce aussi à la présence constante des ingénieurs, du chef du poste central et du personnel de surveillance, les 25.000 lignes avaient été soudées, vérifiées et mises en bon état de fonctionnement à la date fixée par l'Administration aux constructeurs pour la livraison des nouveaux multiples.

» Pendant la durée de ces travaux qui se sont poursuivis nuit et jour, les lignes desservant les ministères, celles des services publics et celles de la presse avaient été provisoirement détournées et rattachées aux bureaux centraux téléphoniques du réseau de Paris.

» Quand on pense qu'il n'a fallu qu'un délai de six semaines pour réaliser ce tour de force vraiment extraordinaire, de rétablir toutes les communications urbaines au sous-sol de K et toutes les communications interurbaines et suburbaines dans le nouvel immeuble situé 29, rue du Louvre, on ne peut que féliciter l'Administration d'être arrivée à un tel résultat, et, certes, les abonnés ne peuvent que lui savoir gré d'avoir mis tant de zèle et d'énergie à reconstituer le réseau téléphonique de Paris.

» Le sinistre de Gutenberg fut cause du rappel immédiat des représentants de l'Administration française qui se trouvaient en ce moment à Budapest, au premier Congrès international des Postes, Télégraphes et Téléphones.

» Cette circonstance amena l'Administration française à convoquer toutes les nations à un nouveau Congrès qui aura lieu à Paris en 1910, date à laquelle on espère que le réseau téléphonique de Paris sera non seulement complètement réinstallé, mais sera, de plus, entièrement transformé en batterie centrale.

» *Des lignes aériennes et souterraines du réseau français.* — L'excellence des lignes téléphoniques françaises est universellement connue. Des perfectionnements, dus à l'ingénieur en chef des Postes, Télégraphes et Téléphones, M. Lorrain, ont donné aux lignes aériennes françaises une supériorité manifeste. Il est bon de rappeler que l'application si utile de l'air comprimé à la recherche des défauts qui sont occasionnés à l'enveloppe de plomb des lignes de câbles isolés au papier et au relèvement de leur isolement est due à M. Barbarat, ingénieur des Postes, Télégraphes et Téléphones, actuellement directeur de l'Office Tunisien. C'est vers la fin de l'année 1894 que M. Barbarat fit ses premiers essais du passage de l'air dans les câbles sous plomb isolés au papier qui sont de nos jours universellement adoptés dans les réseaux souterrains. De même de récents perfectionnements, dus à l'inspecteur des P. T. T. M. Gaucher, ont permis de rendre le réseau souterrain de Paris absolument irréprochable. Parmi ces perfectionnements nous citerons entre autres : la boîte de coupure système Gaucher qui facilite énormément le raccordement des lignes dans des chambres absolument étanches et disposées pour rendre très aisés les transferts des lignes d'un bureau à un autre. L'importance prépondérante des lignes dans tout système téléphonique, tout particulièrement en batterie centrale, permet donc de garantir pour la France un succès très aisé pour l'application de la batterie centrale intégrale, puisque son réseau de lignes est dès à présent établi dans les meilleures conditions possibles.

» Du reste, comme le dit très bien l'ingénieur de l'administration française des Postes, Télégraphes et Téléphones M. Milon, dans son excellente conférence sur l'état actuel de la téléphonie publiée en 1909, dans la deuxième partie des rapports préliminaires du Congrès international des applications de l'électricité tenu en 1908 à Marseille :

« Si la France n'occupe pas sur cette liste (statistique) un rang particulièrement honorable, elle peut vraisemblablement se targuer, au contraire, de venir en tête des grandes nations européennes si l'on considère le pourcentage des localités pourvues d'un réseau téléphonique (4.644 réseaux en France contre 4.951 en Allemagne en 1906). Notons d'ailleurs qu'avec ces 4.644 réseaux et ces 295.000 km. de fils interurbains, il ne s'échange en France, en 1906, que 15.630.142 conversations interurbaines, tandis qu'en Angleterre il s'en échange 34.512.896 entre 1.328 réseaux et sur 206.000 km. de fils. Ce simple rapprochement fait ressortir d'une manière frappante le double point de vue duquel on peut envisager le rôle du téléphone : ou le considérer surtout comme un merveilleux adjuvant aux transactions commerciales, et porter tout son effort sur les liaisons entre centres importants (ce qui a, par ailleurs, l'avantage d'assurer aux lignes un excellent rendement), ou estimer qu'il constitue

» un des bienfaits de la civilisation, qu'il importe tout d'abord de mettre à la portée du plus grand nombre. »

» Nous estimons, quant à nous, que le téléphone doit être exploité par l'Etat tout comme le ferait un industriel, c'est-à-dire qu'il faut, tout en mettant le téléphone à la portée du plus grand nombre, s'arranger de façon à écouler en même temps le plus grand nombre de conversations interurbaines et urbaines, puisque ces conversations sont sa raison d'être.

» Ce résultat ne peut être obtenu que si le réseau interurbain et urbain, dans son ensemble, a été parfaitement bien étudié et établi d'après les principes exposés dans les quelques problèmes téléphoniques que nous étudions à la fin de cette conférence. Le public paie actuellement un prix très raisonnable pour chaque communication interurbaine, ce prix étant établi sur une base commerciale. Il serait à souhaiter qu'une base commerciale analogue servit à la fixation des tarifs appliqués aux conversations locales.

TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL
TÉLÉPHONIQUE G. ABOILARD ET C^{ie}
ET PAR LA MAISON THOMSON-HOUSTON.

» Chacune de ces maisons fut chargée de livrer, monter et mettre en service un multiple complet de 10.000 abonnés, à batterie centrale, comprenant chacun 120 groupes de départ, 75 groupes d'arrivée et 15 groupes intermédiaires. Les groupes de départ sont disposés sur la galerie et ne sont pas pourvus de jacks généraux, les groupes d'arrivée et intermédiaires sont disposés au rez-de-chaussée et sont pourvus de jacks généraux multipliés de trois en trois groupes.

» Chacun de ces multiples a dû être relié à l'ancien répartiteur du sous-sol de K par une galerie souterraine pour permettre le passage des câbles à 21 paires, soie, coton et sous plomb. Le local fut divisé par une cloison provisoire en deux parts égales ; celle du côté Gutenberg fut réservée à la maison Thomson-Houston et celle du côté de la poste centrale fut réservée à la Société de Matériel téléphonique (G. Aboilard et C^{ie}).

» Il est à remarquer que, pour gagner du temps, il fut décidé que chacun de ces multiples aurait d'abord tous ces circuits de liaisons métalliques, sans annonceur de fin, ni sur les groupes de départ, ni sur les groupes d'arrivée ou intermédiaires. On ne devait prévoir que les clés d'appel et les clés d'écoute.

» Cette simplification des circuits de liaison réduisait au minimum le nombre des organes indispensables des keyboards pour une mise en service immédiate.

» Les lignes d'abonnés proprement dites furent montées directement en batterie centrale d'appel, c'est-à-dire qu'elles furent munies de leurs relais d'appel et de coupure, et de leurs lampes d'appel. Cette méthode simplifiée du travail fut rendue possible grâce à cette circonstance

ce vraiment heureuse que tous les postes d'abonnés de la circonscription de Gutenberg avaient déjà été transformés en vue de la batterie centrale d'appel, c'est-à-dire que tous les postes avaient été transformés conformément au type du poste A de la figure 1.

» C'est grâce à la présence des piles locales existant dans ces postes transformés qu'on put, dès l'abord, supprimer dans le multiple américain le translateur b^9 , qui se trouve au centre des paires de cordons B des groupes de départ et le translateur g du monocorde d'arrivée G de la figure 3, qui se réfère au multiple américain. Il va de soi qu'aucun des organes b^5 , b^6 , b^7 , b^8 , et g^1 , g^2 , g^3 , g^4 , g^5 , g^6 de la figure 3 ne dut être posé à l'origine de la mise en service du multiple américain. On se contenta de disposer sur les monocordes d'arrivée américains des clés d'écoute provisoire formées par de simples clés à poussoir du genre des clés de conversation ordinaires.

» Malgré ces simplifications, ces travaux présentaient des difficultés réelles. Il fallait poser une quantité énorme de câbles destinés à relier ces multiples au sous-sol de K et aux divers bâtiments tels que les répartiteurs intermédiaires, les bâtis de relais et de coupure, les groupes de départ sur lesquels toutes les lampes d'appel, tous les jacks locaux et toutes les lignes auxiliaires devaient, dès l'origine, être mis en service.

» Malgré l'exiguïté des locaux et le temps vraiment réduit imposé comme délai, les deux maisons terminèrent leurs travaux en temps voulu et permirent ainsi au public parisien de réutiliser ses postes téléphoniques.

» Le courage et le dévouement des ouvriers et ouvrières fut digne de tous éloges, et ils rivalisèrent de zèle, stimulés qu'ils étaient par le désir de ne pas faire encourir à leurs maisons respectives les amendes formidables dont les menaçait l'Administration.

» Il est de toute évidence que, sans le concours du personnel ouvrier français dont les grandes qualités sont bien connues, jamais un travail aussi gigantesque n'eût pu être terminé en deux mois, d'autant plus que les constructeurs ont dû défalquer de ce délai le temps qu'il fallait à l'architecte pour leur livrer le local provisoire. Il fallut attendre également la fin des travaux des galeries souterraines. C'est en s'aidant les uns les autres et en tirant au mieux parti des circonstances même les moins favorables que l'ensemble de tous les travaux put aboutir à ce résultat heureux de permettre une mise en service du réseau de Gutenberg sans que rien ne vint troubler son fonctionnement régulier.

» Tous les ingénieurs qui sont venus visiter ces travaux sont unanimes à déclarer que la valeur du service téléphonique donné par le bureau central provisoire est supérieure à celle du service qui existait avant l'incendie et que même ce bureau provisoire est actuellement le meilleur de Paris.

» Ceci prouve qu'on peut faire tout à la fois,

vite et bien ; le tout est de s'entendre et de bien organiser dès l'origine la marche des travaux et de donner à chacun sa part équitable des responsabilités.

» La seconde partie des travaux, qui incombeait aux entrepreneurs de multiples, consistait à transformer en batterie centrale tous les groupes de départ, d'arrivée et intermédiaires sans arrêter ni entraver en quoi que ce soit le service régulier du bureau central.

» Toutes les personnes du métier reconnaîtront combien cette seconde partie du programme présente de difficultés réelles. Il fallut installer, câbler et équiper en toute hâte tous les bâtis des translateurs, les tableaux des fusibles, des relais de supervision, des relais de test, des condensateurs, etc.

« Tous les keyboards du multiple américain durent être remplacés, recâblés et munis de leurs organes complémentaires. Ces divers travaux furent, par les deux maisons, exécutés dans des délais prescrits et à l'entière satisfaction de l'administration.

« Le 5 novembre, la maison Thomson-Houston put mettre en service 1.200 lignes d'abonnés et les lignes de départ correspondantes. Les autres abonnés furent successivement mis en service pendant le mois de novembre. Les groupes d'arrivée furent terminés dans la dernière semaine de novembre.

» La maison G. Aboilard et C^{ie} termina ses 116 groupes de départ le 29 octobre. Le 2 novembre, elle reçut de New-York le répartiteur intermédiaire et le bâti des relais. Le 7 novembre les premières caisses du multiple de New-York furent reçues et aussitôt déballées. Le 10 novembre, tous les meubles du multiple furent montés et le 23 novembre les jacks généraux des 10.000 lignes furent installés. Le 24 novembre, les 500 câbles qui relient le multiple au sous-sol de K furent posés et connectés. Le 1^{er} décembre, 800 lignes d'abonnés furent mises en service, et, du 1^{er} au 5 décembre, les derniers fils jarretières du répartiteur intermédiaire furent installés pour la mise en service du reste des 10 000 abonnés.

(A suivre).

A travers la Presse

La réforme du règlement et l'Association des abonnés.

Du *Gaulois* :

M. Millerand vient de faire mettre à l'étude le projet de réforme du règlement téléphonique que lui a soumis M. de Montebello et dont nous avons donné les grandes lignes.

Dès que les différents services consultés par le ministre lui auront fait connaître leurs con-

clusions, M. Millerand a annoncé qu'il fera étudier le projet par une commission composée de représentants de l'administration des P. T. T., et du département des finances, ainsi que de délégués de l'Association des abonnés.

C'est la première fois que des délégués des abonnés au téléphone seront appelés à délibérer conjointement avec des membres de l'administration, sur des réformes à effectuer dans les services téléphoniques.

Cette collaboration entre l'Etat et ses clients — réclamée depuis longtemps par l'Association des abonnés — ne pourra produire que d'heureux résultats pour les deux parties.

*
* *

Fausses directions

Du Professionnel des Postes :

M. Millerand adressait, ces temps derniers, au personnel des téléphones une circulaire relative « aux conditions dans lesquelles s'effectue fréquemment la correspondance avec les abonnés du réseau téléphonique et aux conditions spéciales qui doivent régir les rapports entre l'Etat et les particuliers. »

C'est à MM les ingénieurs que cette circulaire était vraisemblablement destinée. C'est à eux qu'il aurait fallu rappeler que « le fait du monopole ne saurait en aucune mesure retirer à l'exploitation téléphonique le caractère commercial et industriel qui est sa raison d'être » et que « l'abonné doit être considéré comme un client dont on doit s'efforcer de conserver la clientèle. »

En donnant de la publicité à cette circulaire, M. le Ministre fait songer à ces commerçants qui n'ont rien dans leurs magasins et qui font cependant de la réclame pour attirer la clientèle. Les clients accourent et trouvent des employés corrects, empressés même, qui leur disent du ton le plus aimable... leurs regrets de ne pouvoir les satisfaire. Ce n'est pas tout à fait cela que désirerait la clientèle !

L'ABONNÉ. — Mademoiselle, voulez-vous me donner le 458.25 ?

LA TÉLÉ. — Avec grand plaisir, monsieur, Mais... je n'ai pas de ligne disponible avec la Villette, ayez donc l'obligeance, je vous en prie, de redemander dans un instant.

L'ABONNÉ. — Bien, Mademoiselle, pouvez-vous me donner Puteaux ou Levallois ?

LA TÉLÉ. — Hélas, Monsieur, je n'ai pas de ligne libre sur Puteaux, et comme nous ne possédons actuellement que trois lignes en service sur Levallois pour tous les abonnés de France, je suis encore aux regrets de ne pouvoir vous donner satisfaction.

L'ABONNÉ. — Alors, passez-moi Montrouge, je serai peut-être plus heureux !

LA TÉLÉ. — Vous me voyez désolée, monsieur, depuis cinq jours nous sommes sans réponse de Montrouge. Vous savez, avec les 700 nous avons quelques difficultés : ce bureau est en transformation...

L'ABONNÉ. — Pas de veine, décidément ! donnez-moi donc le 960.12.

LA TÉLÉ. — Tout de suite, monsieur... (un temps)... Monsieur... le 960.12 ne répond pas. J'ai insisté auprès de ma collègue ; il paraît que l'appareil de cet abonné ne marche plus depuis que la Roquette a la batterie centrale...

L'ABONNÉ. — Voyons, voyons, mademoiselle. Voulez-vous être assez aimable pour essayer de revenir maintenant au 458.25 ?

LA TÉLÉ. — Je vais faire tout le possible... (un temps)... Pas de chance, vraiment, monsieur, il y a un dérangement avec la Villette ; c'est la réorganisation...

L'ABONNÉ. — Merci beaucoup !...

Et c'est ainsi toute la journée avec tous les centraux, à l'exception cependant de Gutenberg qui marche assez bien depuis l'incendie.

Cela prouve, soit dit en passant, qu'il aurait mieux valu construire de nouveaux multiples avec les millions dont disposait l'Administration que de réparer, transformer, remanier les anciens meubles.

*
* *

M. le Directeur est trop aimable.

De l'Echo de Paris cette piquante et peu banale anecdote :

Un de nos lecteurs vient d'apprécier les bienfaits des récentes circulaires ministérielles, qui ont recommandé, comme vous savez, à tous les fonctionnaires, dans leurs rapports avec le public, la plus souriante courtoisie et la complaisance la plus empressée.

« Dernièrement, nous écrit-il, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), où j'achevais ma villégiature, un de mes amis de Lille m'appelait au téléphone. Mais à peine avais-je saisi les récepteurs et prononcé le traditionnel « Allo ! » — qu'une véritable décharge de mousqueterie me répondait, m'assourdissant le tympan. N'ayant jamais considéré le téléphone comme une machine de guerre, mais, tout au plus, comme un ustensile de cuisine, en raison de la « friture » qu'il nous sert si fréquemment, je fis part de mon étonnement au « central » de Bourbonne, qui, lui, d'ailleurs, sans s'étonner le moins du monde me répondit simplement :

» — C'est que c'est loin !...

» Cet employé avait raison, puisque le prix de la communication de Lille à Bourbonne est de 1 fr. 25 :

» — *C'est que c'est cher !...*

» Précisément donc, à cause de l'éloignement et du prix, j'insistai pour que la communication me fût donnée correctement : peine inutile !...

» C'est alors que l'idée me vint de m'adresser, pour l'obtenir, à M. le directeur des postes de la Haute-Marne, avec qui j'avais conféré, peu de temps auparavant, sur la défectuosité du service téléphonique à Bourbonne. Ce haut fonctionnaire, d'une urbanité parfaite et d'une grande conscience professionnelle, m'avait invité à user de son intermédiaire, le cas échéant...

» En quelques minutes, j'obtenais la communication avec Chaumont, et, la mousqueterie s'étant tue comme par enchantement sur la ligne, je pus entreprendre le récit de mon infortune.

» M. le directeur, avec son amabilité accoutumée, m'exposa, de façon très détaillée, les causes d'« affolement » d'un réseau, s'étendit sur les surprises de l'« induction », m'exhorta à lancer une demande d'enquête...

» — *Mais, monsieur le directeur, j'abuse peut-être, je vous dérange ?...*

» — *Mais non, mais non...*

» Et, au 1^{er} novembre dernier, la liste récapitulative de mes communications pendant le mois écoulé m'apprenait que j'avais conversé pendant neuf minutes avec M. le directeur des postes de la Haute-Marne et, de ce fait, ME DÉBITAIT DE TROIS COMMUNICATIONS. »

Nous payons pour avoir des fonctionnaires : mais si nous voulons, par surcroît, avoir des fonctionnaires aimables, n'est-il pas juste que cette amabilité se paie à part, et que nous acquitions pour elle un petit supplément ?

FRANC-NOHAIN.

Tribune des Abonnés

Les levées exceptionnelles

[Un de nos adhérents attire notre attention sur l'irrégularité avec laquelle sont faites les levées exceptionnelles. Cette question est très intéressante, et les principaux passages de la lettre méritent d'être signalés — N. D. L. R.]

Paris, 24 décembre 1909.

Le 23 septembre de cette année je vous ai adressé une réclamation au sujet d'une lettre pour l'Allemagne, jetée à la boîte de la levée exceptionnelle, avec surtaxe de 5 centimes, qui n'était pas arrivée dans les délais réglementai-

res, réclamation que vous avez bien voulu transmettre à la direction des Postes et des Télégraphes, qui m'en a du reste accusé réception en me promettant qu'il serait fait une enquête sérieuse.

Après un mois d'attente, n'ayant aucune réponse, j'ai renouvelé le même essai et, comme précédemment, une lettre jetée au bureau 104 de l'Avenue Bosquet, à 6 heures et demie du soir, dans la boîte des levées exceptionnelles avec surtaxe de 5 centimes n'arrive pas plus vite que celle mise en même temps dans la boîte à côté pour les levées ordinaires...

A la date du 21 courant, j'ai enfin reçu de la direction des Postes, soit après trois mois d'attente, la réponse suivante :

« Vous vous êtes plaint de ce que la lettre dont l'enveloppe est ci-jointe, soit parvenue tardivement au destinataire. J'ai l'honneur de vous faire connaître après enquête que les causes du retard subi par cette correspondance n'ont pu être nettement déterminées. Je ne puis dès lors que vous exprimer les plus vifs regrets de mon Administration au sujet de ce fait irrégulier sur lequel, à titre préventif, l'attention des services intéressés a été appelée de façon toute spéciale. Agréez, etc. »

Or deux jours avant de recevoir cette réponse sur laquelle je ne comptais plus, et dans le but de rechercher si le fait se limitait à l'Allemagne où le contrôle est difficile parce que les lettres n'y sont plus timbrées à l'arrivée, je renouvelais la même expérience avec la Suisse et j'obtins le même résultat.

Ainsi que vous pouvez vous en rendre facilement compte par le vu des deux enveloppes ci-jointes, qui celles-là portent le timbre à l'arrivée, les deux lettres sont bien parties à temps du bureau 184 de l'Avenue Bosquet, mais celle de la levée exceptionnelle, avec surtaxe de 5 centimes, est restée en route, car, au lieu d'arriver à Genève le 21 courant au matin pour être distribuée à 11 heures et demie, elle n'y est parvenue que le soir et n'a pu être distribuée que le lendemain, absolument comme cela s'est produit avec Wiesbaden, dans mon essai précédent.

Que pensez-vous d'une pareille incurie ?

Ne croyez-vous pas qu'il serait dans l'intérêt général de vos adhérents de vérifier par vous mêmes, comme je viens de le faire pour le bureau 104, le fonctionnement des levées exceptionnelles dans quelques bureaux pris au hasard, puisque l'Administration ne trouve rien ?

*
* *

Tracasseries administratives.

Paris, 15 novembre 1909.

Monsieur le Secrétaire,

Je vous confirme ma conversation téléphonique d'aujourd'hui.

1^o En vous priant de m'inscrire comme mem-

bre de l'Association des abonnés au téléphone ;

2° En précisant mes démêlés avec la sacrosainte administration de la rue de Grenelle.

Abonné depuis 7 ou 8 ans au téléphone j'eus la profonde stupéfaction de recevoir le 6 ou 7 novembre courant la résiliation de mon contrat par une feuille imprimée me demandant en même temps le renvoi de ma carte d'abonné.

Possesseur de ma quittance d'octobre 1909, je décidai de retourner à M. l'ingénieur en chef, son prospectus administratif avec un mot très bref exprimant ma surprise ; et j'ajoutai : « Je tiens à la disposition d'un de vos nombreux employés le reçu constatant que je suis en règle avec votre administration. »

Je croyais en avoir fini avec ces mesquines tracasseries, lorsque j'appris ce matin que la communication avait été refusée de différents côtés avec mon numéro le 724-77.

Pour me documenter, au risque de me faire écraser vingt fois par ce brouillard intense, je me suis présenté ce matin, à 10 h. 15 au bureau II, rue Sainte-Anne ; j'ai demandé mon numéro le 724-77 : il a été répondu au téléphoniste que l'abonné n'avait plus le téléphone. La surveillante appelée sur mon insistance a confirmé les dires de son employée.

J'ai dû me retirer sans avoir pu obtenir la communication, et j'ai consigné le fait sur le registre des réclamations du bureau II.

Rentré chez moi, j'ai demandé à la téléphoniste de faire venir la surveillante de mon bureau et très énergiquement, fort de mon droit, j'ai réclaté le maintien de mes communications.

La surveillante m'a répondu qu'elle ferait le nécessaire.

Pour plus de sûreté je me suis rendu alors chez le receveur du bureau de poste de la rue de Bourgogne où j'avais versé le montant de mon abonnement trimestriel, je lui ai montré mon reçu n° 134, de 100 fr. 25 (octobre 1909).

Très aimablement cet excellent fonctionnaire m'a promis d'intervenir immédiatement.

A 1 heure, il a été répondu au n° 645-55 (docteur Gernez, 12, avenue de l'Alma), que mon numéro n'avait plus le téléphone. L'abonné insistant, déclarant que ce n'était pas possible, la téléphoniste après avoir été, longuement, prendre des renseignements, lui a donné la communication.

A cinq heures 30 j'ai pu, au bureau 25, obtenir moi-même la communication avec mon numéro.

A 6 heures 20 je suis retourné au bureau II où, sur l'appel du téléphoniste, on a fait les plus grandes difficultés pour donner mon nu-

méro ; on a fini par lui déclarer que la communication supprimée avait été rétablie !!!

Le bilan de la journée : du temps perdu, un rhume de cerveau, un parapluie égaré, sans compter les dépenses de taxi et de fiacre.

A 1 heure 30, j'ai remis à la poste une lettre recommandée à l'adresse de M. l'ingénieur en chef des téléphones.

« Monsieur l'ingénieur en chef,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que je vous tiens personnellement responsable du préjudice que peut me causer la mesure vexatoire et injustifiée prise à mon égard. En possession de ma quittance d'abonnement au téléphone d'octobre 1909, j'ai reçu le 7 ou 8 novembre un grimoire incompréhensible m'annonçant la résiliation de mon contrat, sous le couvert d'une signature illisible, pour M. l'ingénieur en chef. J'ai retourné cette paperasse le 13 courant, avec un mot informant M. l'ingénieur en chef que je ne comprenais rien à sa communication et que je tenais à la disposition d'un de ses employés, le reçu n° 134, de 100 fr. 25, payé le mois d'octobre 1909. »

Je l'informe en outre que j'ai demandé ce matin, à 10 heures 15, au bureau II, la communication avec mon numéro le 724-77 et que cette communication m'avait été refusée sous prétexte que je n'avais plus le téléphone.

En résumé, je proteste contre la circulaire qui m'a été adressée sans motif puisque j'ai versé au bureau de poste de la rue de Bourgogne le montant de mon abonnement (octobre 1909).

Je proteste contre l'exécution partielle de la menace administrative : Impossibilité d'obtenir mon numéro ce matin ; communication avec le 724-77 au bureau II à 10 h. 15 ;

Contre la déclaration qui a été faite au 645-55, qui n'a pu obtenir mon numéro qu'après la plus vive insistance.

Je demande dans l'intérêt de tous que le fonctionnaire responsable ne se cache plus sous l'anonymat d'une signature illisible et prenne ainsi la responsabilité de ses décisions.

Je me propose à l'avenir, en présence de pareils faits, de faire constater par huissier le bien fondé de mes dires et d'intenter à M. Bouchard une action en dommages et intérêts pour le préjudice causé.

Veuillez agréer, etc...

Docteur MONTHUS.



CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fêtes sportives à Chamonix.

La Compagnie délivre, dès à présent et jusqu'au 15 février 1910, des billets d'aller et retour spéciaux, de 1^{re} et 2^e classes, à prix réduits, pour Chamonix.

Validité : 15 jours (dimanches et fêtes compris) avec faculté de prolongation une ou deux fois de 8 jours moyennant supplément de 10 0/0 par période.

De Paris à Chamonix : 1^{re} classe, 87 fr. ; 2^e classe, 63 fr.

Courses de Nice. — Tir aux pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retour de 1^{re} et de 2^e classes, à prix réduits, de Paris pour Cannes, Nice et Menton, délivrés du 1^{er} au 25 janvier 1910.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement pour chaque prolongation d'un supplément de 10 0/0.

Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice (via Dijon, Lyon, Marseille) : 1^{re} classe, 182 fr. 60 ; 2^e classe, 131 fr. 50.

Courses de Nice.

Billets d'aller et retour, de 1^{re} et 2^e classes, à prix réduits, délivrés du 1^{er} au 25 janvier 1910.

Paris à Cannes, 1^{re} classe, 177 fr. 40 ; 2^e classe, 127 fr. 75.

— Paris à Nice, 1^{re} classe, 182 fr. 60 ; 2^e classe, 131 fr. 50.

— Paris à Menton, 1^{re} classe, 186 fr. 65 ; 2^e classe, 134 fr. 40.

Validité : 20 jours avec faculté de prolongation une ou deux fois de 10 jours moyennant supplément de 10 0/0 par période.

Droit à deux arrêts en cours de route à l'aller et au retour.

Admission des porteurs de billets de 1^{re} classe sans supplément, dans le « Côte d'Azur rapide » et dans le « train de nuit extra-rapide ». Toutefois les voyageurs empruntant le « Côte d'Azur rapide » ne pourront profiter de la faculté des arrêts qu'à partir de Marseille à l'aller ; — au retour aucun arrêt ne sera autorisé.

La Compagnie organise, avec le concours de l'Agence Lubin, les excursions suivantes :

1^{re} Egypte et Haute-Egypte.

Du 15 janvier au 23 février 1910. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 2.350 fr.

2^e Egypte, Haute-Egypte et Palestine.

Du 15 janvier au 9 mars 1910. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 2.950 fr.

3^e Egypte, Haute-Egypte, Palestine, Samarie, Galilée et Syrie.

Du 15 janvier au 23 mars 1910. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 3.800 fr.

4^e Tunisie-Algérie.

Du 23 janvier au 27 février 1910. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 1.330 fr. ; 2^e classe, 1.190 fr.

Excursions aux Bords de la Méditerranée à l'occasion du Carnaval de Nice.

Du 28 janvier au 12 février 1910. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 505 fr. ; 2^e classe, 455 fr.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France : 1^{re} des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et 20 0/0 en 2^e et 3^e classes ; 2^e des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 0/0 pour une famille de 2 personnes à 40 0/0 pour une famille de 6 personnes ou plus ; ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours y compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque prolongation.

RÉPARATIONS

DE PIANOS.

PAR EX-FABRICANT

PRIX DE FABRIQUE

LÉON, 20, rue Fontaine-au-Roi, PARIS 11.

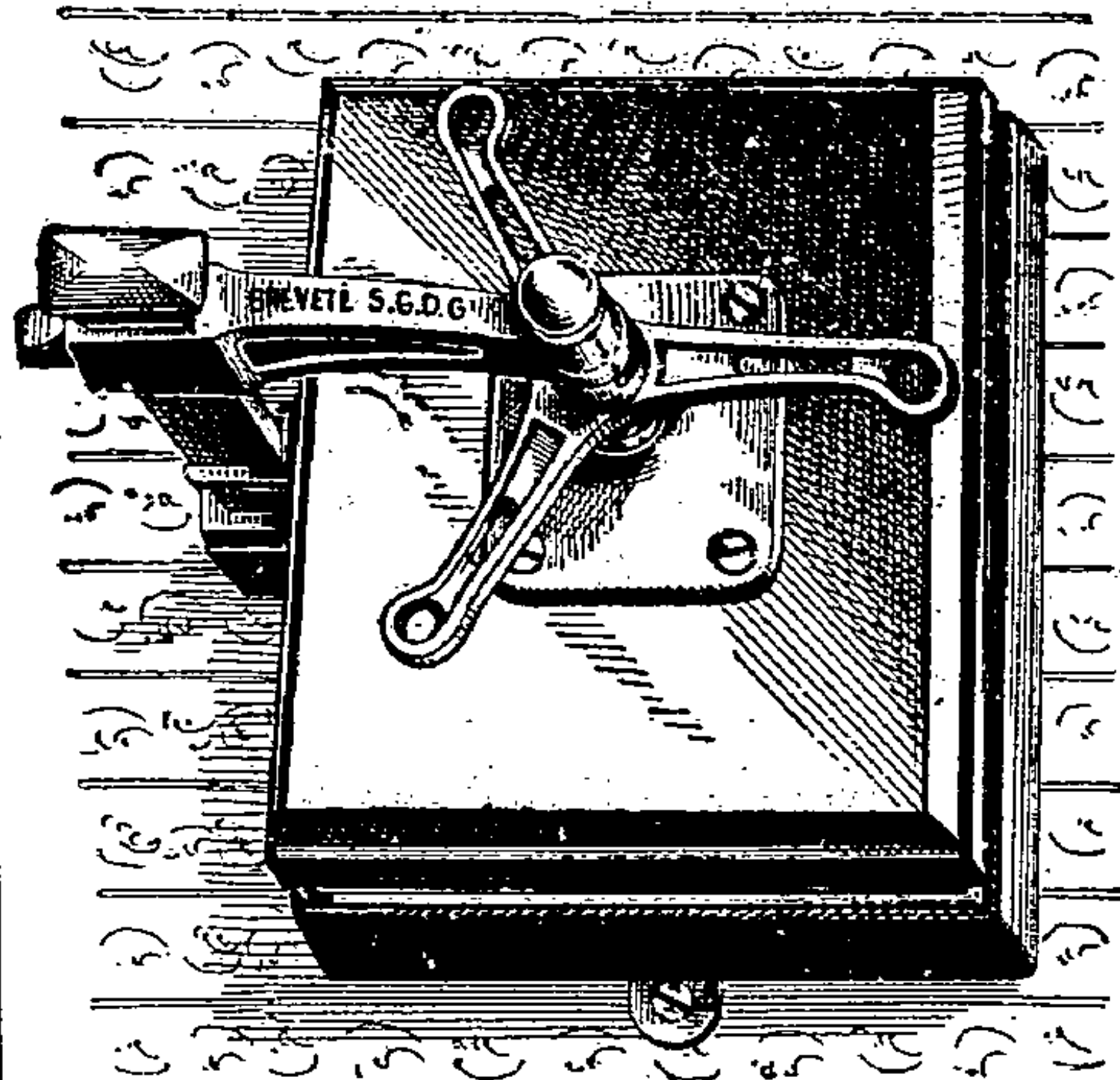
LES BILLARDS

“ TRIUMPH ”

Sont les meilleurs Billards du monde.

GUEUX et C^{ie}, Fabricants

66, rue des Boulets, PARIS 11.



FIXÉE AU MUR

NOUVELLES PRESSES A COPIER

Légères, Rapides, Incassables
Acier et Bois et tout Acier

Brevetées dans les principaux pays.

MÉDAILLE D'OR PARIS 1908

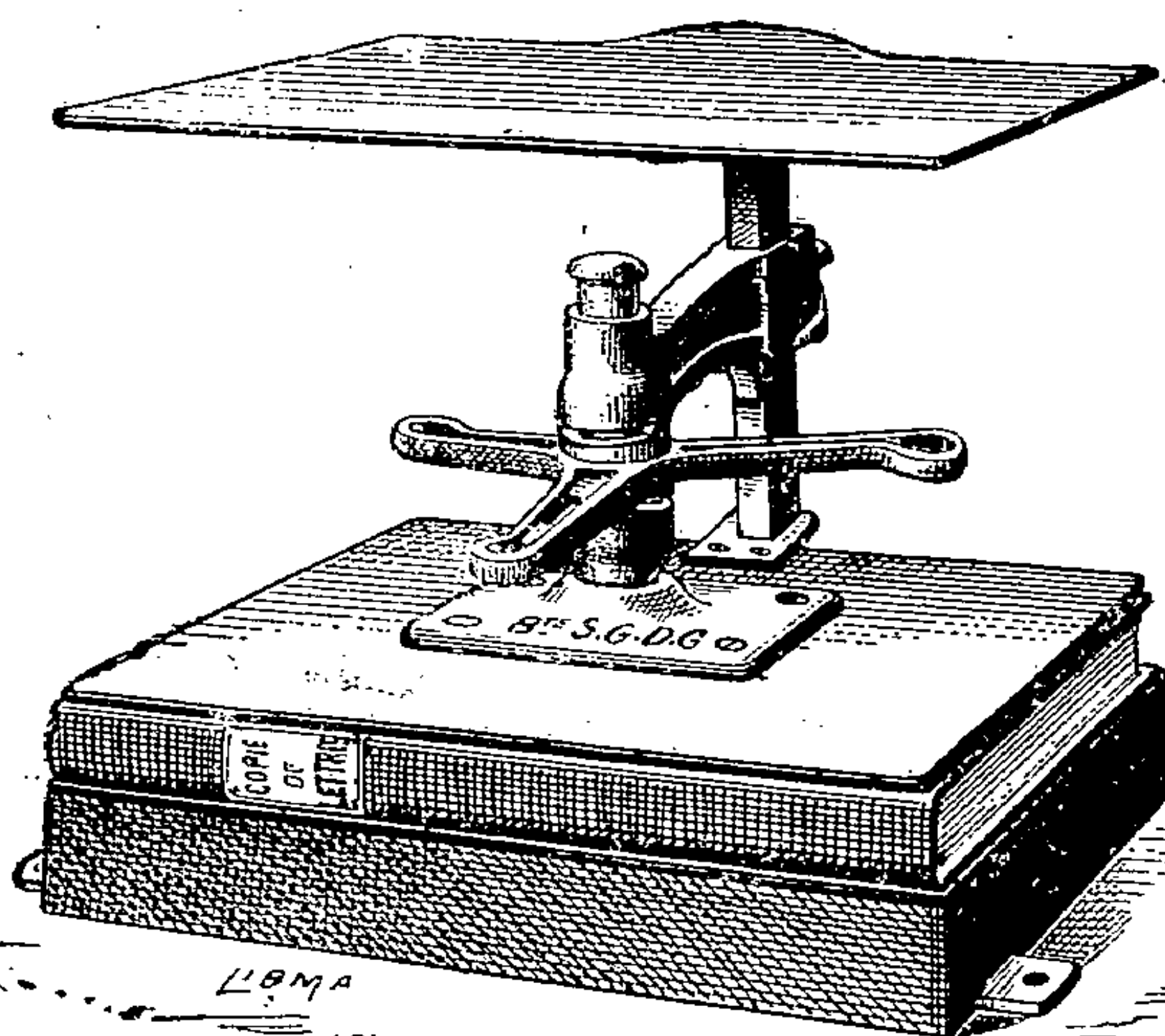
Henri ANTOINE

Inventeur-Fabricant

VENTE EN GROS :

17, Rue Oberkampf, 17

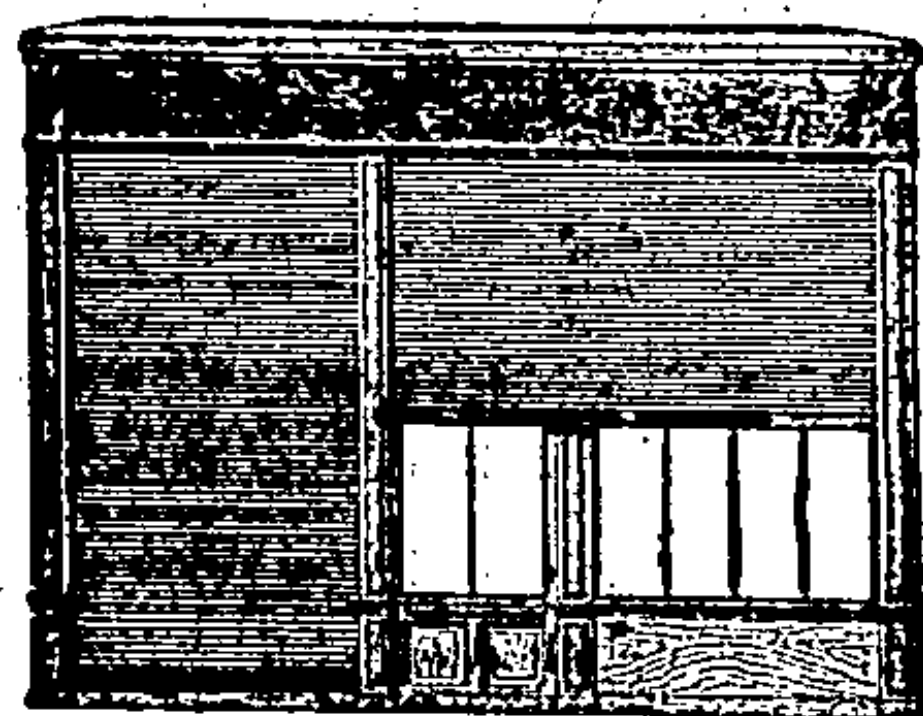
PARIS, XI^e



SUR TABLE — A TABLETTE

FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

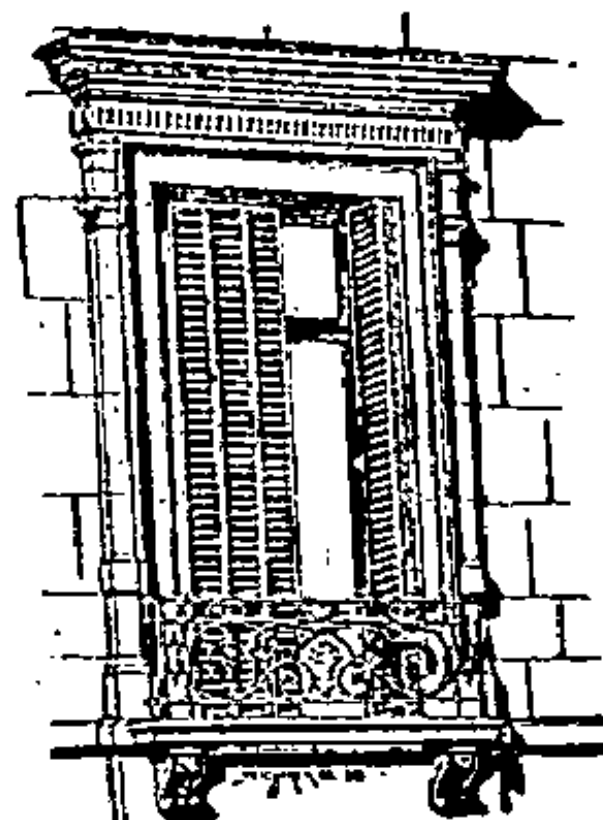


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

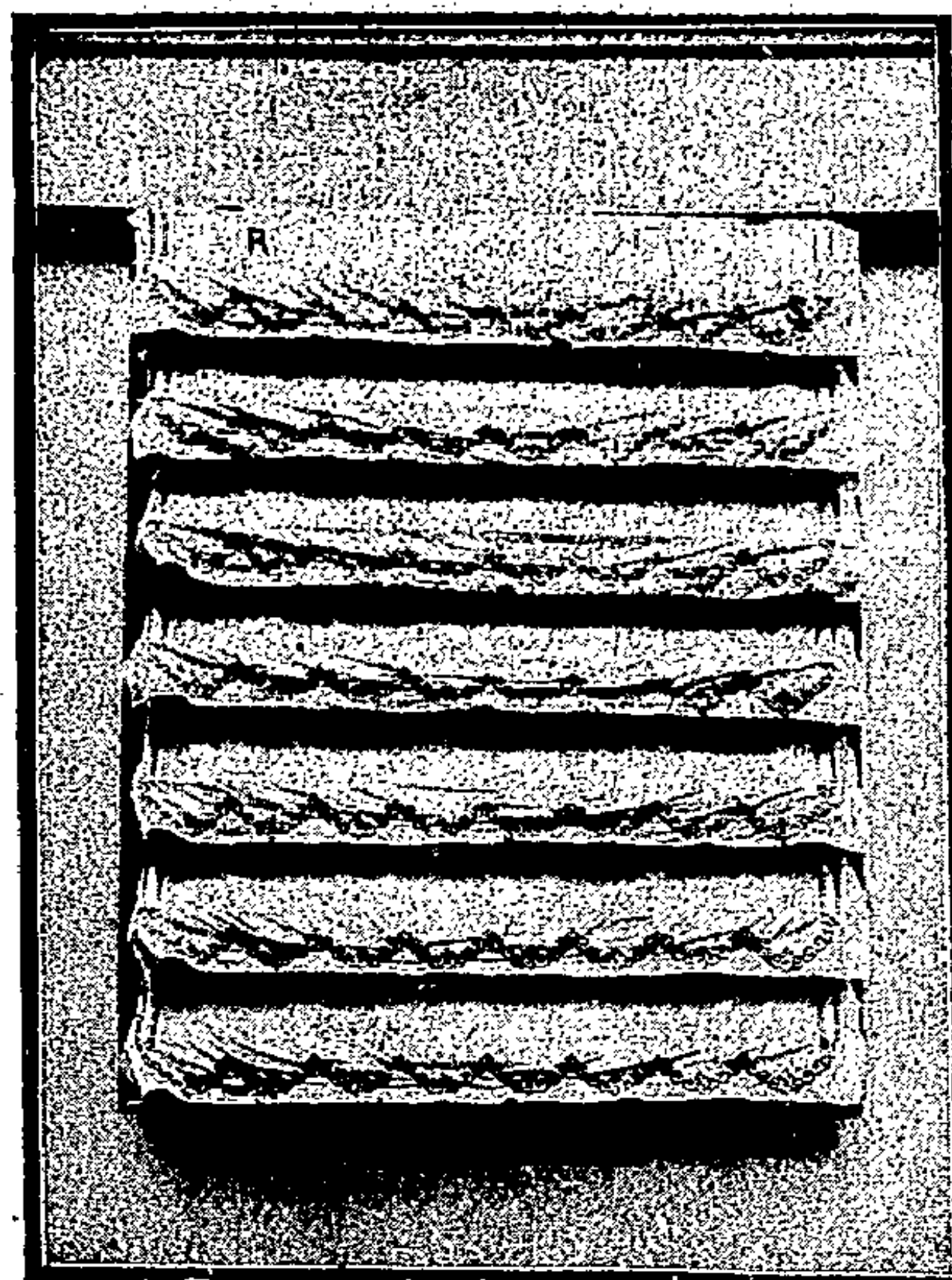
JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THÉÂTRES -- GRILLES ARTICULÉES



Vue extérieure de face du store entièrement développé.

CRÉATION FRANÇAISE

MÉDAILLE DE BRONZE, Prix offert par Monsieur le Préfet de Police
MÉDAILLE D'ARGENT, Concours Lépine, 1907. — MÉDAILLE D'OR, 3^e Salon du Mobilier, 1908
MÉDAILLE DE VERMEIL, Concours Lépine 1909.

STORE OMBRELLE

DE

Th. GUENARDEAU

DÉPOSÉ BREVETÉ S. G. D. G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Adresser lettres et commandes : 15, rue d'Orsel, PARIS

COMMISSION — EXPORTATION

Le **STORE OMBRELLE** est un appareil modifiant entièrement les moyens employés pour installer aux fenêtres, devantures, portes-fenêtres, etc., les stores de toutes dimensions, en coutils ou en toiles.

Ce n'est pas un store d'une surface plus ou moins grande, qui se déroule ou se roule soit à la manivelle soit au cordon de tirage, en scellant ou clouant les accessoires, qui résistent plus ou moins à la pluie ou au fort vent.

Le **STORE OMBRELLE** se place ou se déplace au gré ou selon les besoins du moment; il se fixe soit par pression latérale, ou tout dispositif analogue, selon la disposition ou la superficie de la baie à garnir. Étant monté sur parallélogramme, et divisé en un nombre de bandes plus ou moins grand, approprié à l'adaptation, il ne craint pas les coups de vent, et de plus, le tissu, très léger et très solide, laisse bien plus de jour que tout autre.

Les deux traverses, celle double du haut et celle simple du bas qui fixent le store, peuvent se déplacer, et permettent de monter ou descendre l'appareil. Il est, par cette facilité de déplacement, à la portée de tous, chacun pouvant l'installer à son gré ou selon sa fantaisie.

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARBELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance

d'Immobles et de Propriétés

Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.

Avances sur
Successions ou-
vertes.

Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bière des journaux la Patrie et la Presse.

Renseignements et conseils absolument
gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 268-57

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).



LE RIVALIN PEINTURE LAQUÉE

Hygiénique - Antiseptique
Inaltérable.

LA MEILLEURE

LA PLUS BRILLANTE

LA MOINS CHÈRE

Bureaux et Magasins :

338, Rue Saint-Honoré

TÉLÉPHONE : 265.54

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

69, rue Turbigo, PARIS (III^e). — Au rez-de-chaussée.

Métro : République, Temple, Arts-et-Métiers.

REPRODUCTIONS

AGRANDISSEMENTS

Pastels.

Aquarelles.

PORTRAITS
en tous Genres.

CARTES
D'IDENTITÉ

MINIATURES

POUR

Broches, Épingles, Médallions.

Remise de 10 0/0 à MM. les Abonnés.

LES DENTS POUR TOUS

Clinique Dentaire, Place de la Bastille.

(Angle du Boulevard Richard-Lenoir et du Boulevard Beaumarchais).

ABONNEMENTS DENTAIRE dont le prix est de 36 francs, donnent droit pendant un an, à partir de la date du versement, aux soins et à la pose de dents simples.

CONSULTATION GRATUITE. — PRIX LES PLUS BAS

Clinique ouverte de 7 h. du matin à 10 h. du soir. Toutes les fournitures pour l'entretien de la bouche et des dents.

H. BUSCAIL, A., Directeur-Chirurgien-Dentiste.

Diplômé Ecole Dentaire de Paris, Prix de Clinique, Diplôme Faculté Médecine de Paris.

TÉLÉPHONE 948-62

GLACIÈRES RÉFRIGÉRANTES

A. COUTURIER

72, 72 bis, Rue Philippe de Girard

PARIS 18.

TÉLÉPHONE 434-35

Entreprise de Menuiserie et Agencements. — Glacières de tous systèmes. — Fabrique de modèles spéciaux sur demande.

GLACIÈRES

Pour Bouchers, Tripiers, Pâtisseries, Comestibles, Volailles, Restaurants, Poissons, etc., etc.

Catalogues, Devis et Renseignements par courrier.

Portraits gravure

Robert Voss

Paris
Ascenseur.

40, rue des Mathurins
Lift.

CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES

Avance d'argent pour construire
jusqu'à 75 0/0 de la valeur totale.

Maurice Teyssède

2, rue Félix-Ziem, 2 (Angle rue Damrémont).

TELEPHONE
591-92

PARIS (18^e).

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
de 2 à 5 heures.

Vente, Achat et Gérance d'Immeubles.

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES
Successions et toutes Garanties.

CONSTITUTION DE RENTES VIAGÈRES

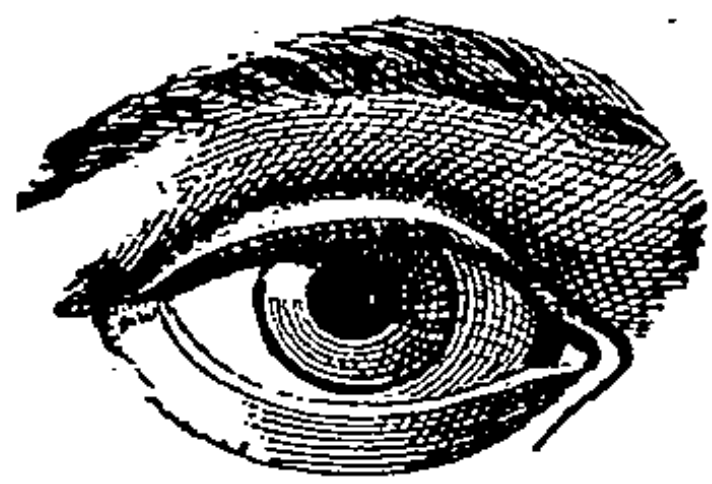
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AVANCES DE LOYERS AUX PROPRIÉTAIRES

CABINET LÉPINE

POLICE PRIVÉE

DIVORCES

Renseignements
Gratuits

PRIX A FORFAIT

Recherches. Surveillances. Filatures.

FRANCE. — ETRANGER

10, rue du Hanovre, PARIS

Téléphone : 202-02.

VENTE & ACHAT

Expertises gratuites
pour
les Vendeurs

IMMEUBLES

GILLET & ROUX

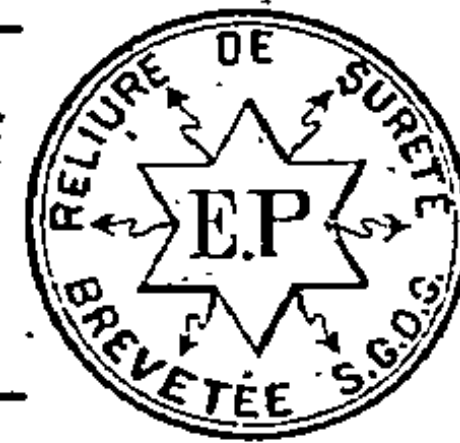
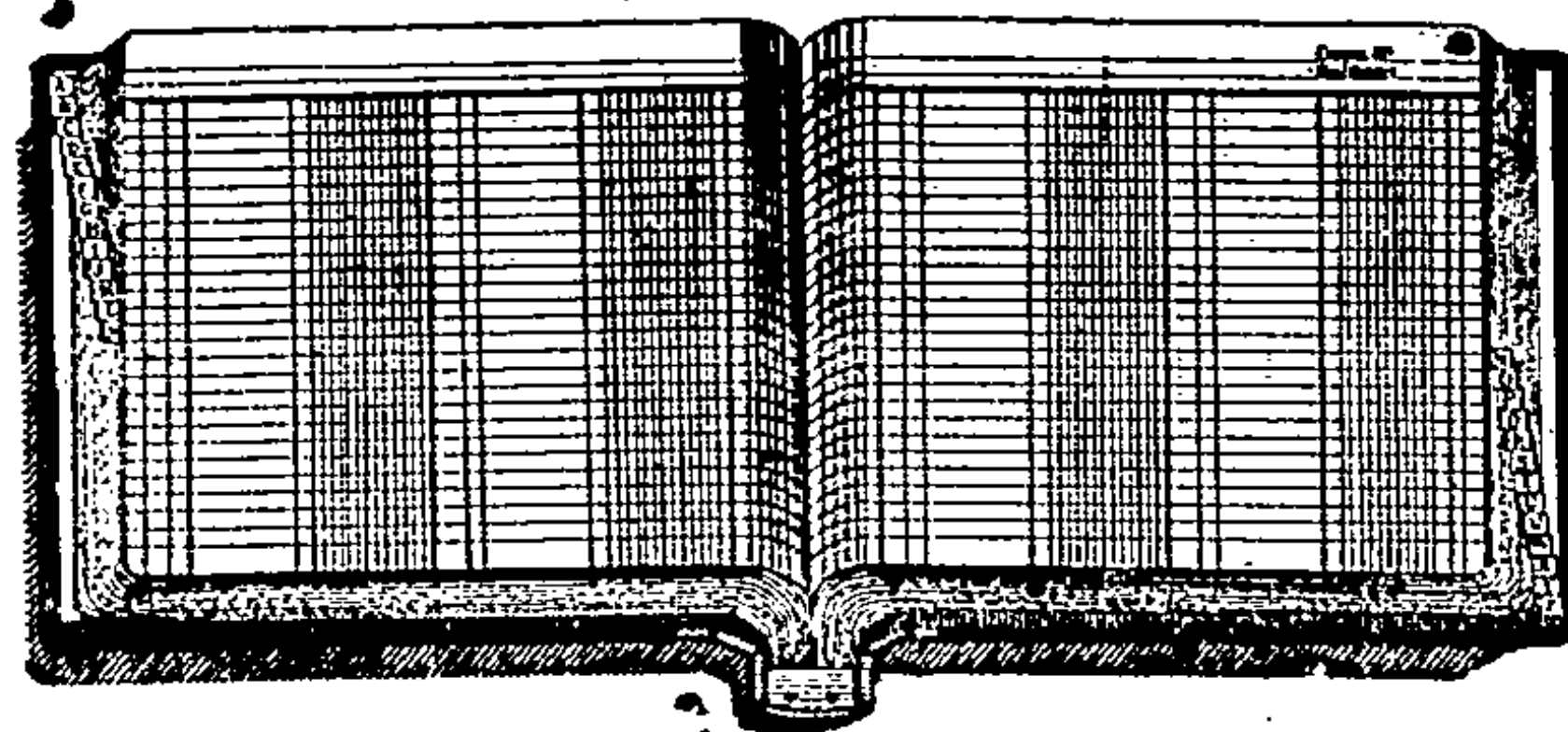
Architectes

30, rue Chaptal, PARIS

Les Registres à Feuilles Mobiles

Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne
tenue des comptabilités

On peut les mettre en service à toute époque de l'année

Le système breveté
apparition réunit leadopté partout dès son
maximum d'avantagesSuppression des causes d'erreur
Economie de Travail : 50 0/0

Il est Robuste, Économique.
Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.
Il S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.
C'est le plus simple et le plus expéditif.

N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :

E.-L. MORIN

52, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et
vous soumettra les modèles, sans nul engagement de votre part.

Téléphone 140-24.

OPÉRA DENTAIRE

38, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)

TEL.
322-93

ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE

On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand

PRIX MODÉRÉS

FAITS A L'AVANCE

TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

RENSEIGNEMENTS DIVERS

au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, FRANCE, ÉTRANGER. Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS de CORPS**. **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 40 h. ; le soir, de 4 h. à 5 heures.

Vous mangez mal !

Vos mets ne sont pas hygiéniques !

Vous souffrez de l'estomac !

Vos digestions sont pénibles !

POURQUOI ?

Parce que la combustion, soit du gaz, soit du charbon, soit de tout autre système que vous employez pour votre cuisine se fait sur les mets eux-mêmes.

ECRIVEZ-NOUS et demandez le

" LE FOURGAS "

qui est envoyé GRATIS.

Vous apprendrez comment préparer jusqu'à 6 plats différents en même temps, avec une seule flamme de gaz, un simple fourneau à charbon, par la concentration de l'air chaud ; sans surveillance, sans ennuis.

Si vous suivez les conseils indiqués dans la brochure, vous ne serez jamais plus malade.

ECRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI MEME

GAZ OVEN COMPANY

RAYON 26.A. — BOURSE DE COMMERCE

Rue du Louvre, PARIS.

HAMAMELINE-ROYA

Principe actif de l'**HAMAMELIS** Virginica retiré de la plante fraîche, est la plus active, la seule active des préparations d'**HAMAMELIS**.

Elle est incolore et possède un arôme caractéristique. On ne doit pas la confondre avec les *Gouttes*, *Extraits*, *Teintures*, *Sirops*, *Elizirs* d'Hamamelis, préparations colorées, sans odeur propre et qui, fabriquées avec la plante desséchée, n'en contiennent pas le principe actif « l'Essence » et n'ont, pour ainsi dire, aucune propriété thérapeutique. Ses vertus curatives dans toutes les affections du système circulatoire sont extraordinaires ; aussi en constitue-t-elle le traitement médical rationnel.

Ce remède est le vasaconstricteur, le sédatif vasculaire, le décongestionnant par excellence. Il guérit rapidement et radicalement.

les **VARICES**

PHLEBITES

HEMORROIDES

HEMORRAGIES

FIBROMES

METRITES

CONGESTIONS de l'âge critique

ENFLURES des jambes, etc., etc.

Bien que très actif, il est inoffensif. Il se prend à la dose de 2 à 3 cuillerées à soupe par jour dans toutes les affections ci-dessus. Dans les *phlébites* on peut aussi l'employer en compresses recouvertes de taffetas chiffon.

Le flacon, 5 fr. (franco gare) ; les 6 flacons, 27 fr. contre mandat.

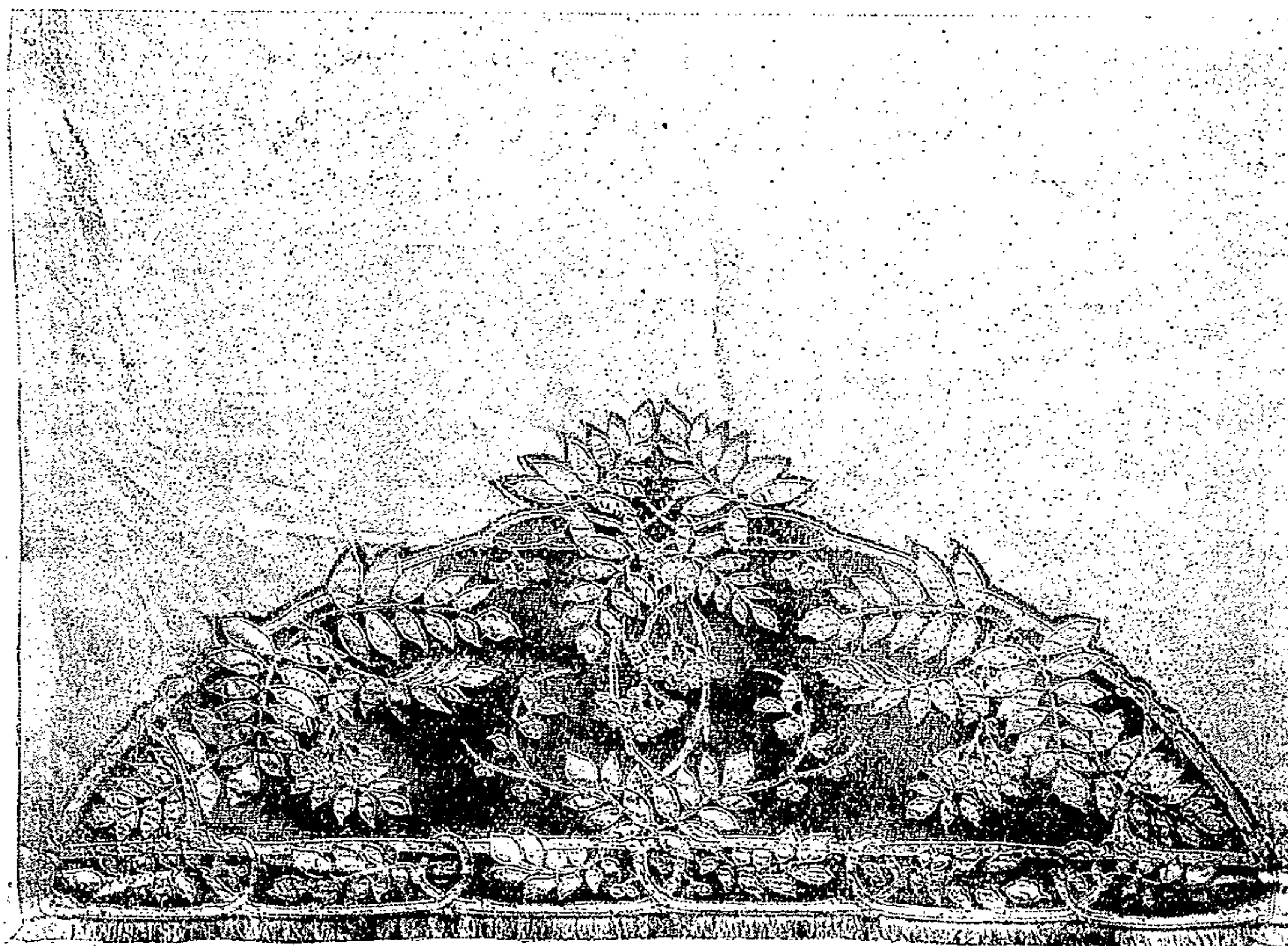
Pour plus amples renseignements demander notice

Pharmacie LACHARTRE, 22, rue de Vienne, PARIS

PHÉNOL BOBŒUF

Unique désinfectant hygiénique. Le flacon, 1 fr. 50

DECORATION MODERNE



STORE SORBIER

Modèle déposé.

Coudyser

Dessinateur-Fabricant

85, Rue du Bac

PARIS

STORE SORBIER

Brodé sur toile ancienne

Largeur 1^m 30. — Hauteur 2^m 25

Prix : 25 fr.

Brise-bise assorti

60x90

La paire : 22 fr.

On trouve dans nos ateliers un grand choix de documents concourant à la décoration intérieure, doubles rideaux, cantonnières, tapis, sièges, coussins exécutés en broderie, au pochoir, etc., etc.

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

AGENCE JOHN ARTHUR

Indications Gratuites de Villas et Châteaux
d'Hôtels et Appartements à louer, de Terrains
et Immeubles à vendre

La **PREMIÈRE** et **PLUS ANCIENNE MAISON**
Fondée depuis 80 ans

Anciennement rue de Castiglione et rue des Capucines
N-B. — Bien observer l'adresse actuelle

RUE MARBEUF, 40

(Angle de l'avenue des Champs-Élysées
près la station Marbeuf du Métropolitain)

Adresse télégraphique Arthurjon Paris. — Téléphone 667-04

Envoi gratuit du journal *Le John Arthur*

COFFRES-FORTS D'OCCASION SERRURES, CADENAS

OUVERTURES — RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Entreprise Générale de Déménagements
pour la France et l'Étranger
par Wagons et Cadres capitonnés.

Bureau : 3, Boulevard de Clichy.

Téléphon 418-82.

Maison FORGET

9, rue des Poissonniers, Paris.

Garde-Meubles Public. Prix Exceptionnels.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

DÉPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe
(taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans,
3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France
et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX
GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de
fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE
COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN RÈGLE DE TITRES ;
— AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS
DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE
REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES
TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étran-
ger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ;
— CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, In-
cendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en
proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Ban-
lieue ; 664 agences en Province ; 2 agences à l'Étranger (Lon-
dres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien (Espagne) ; cor-
respondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique :

Société Française de Banque et de Dépôts,
BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

C. CHANSON

146, RUE DE RIVOLI, PARIS

INVENTEUR du **TISSU A JOURS** pour les **VARICES**,
supprimant la chaleur et les démangeaisons.

D'une **CEINTURE** perfectionnée maintenant l'abdomen sans
aucune gêne et combattant l'**OBÉSITÉ**.

Corsets de toilette et pour le redressement de la colonne
vertébrale.

Bras, Jambes artificiels avec les derniers perfectionnements.

Tous les genres de Bandages herniaires et les Appareils
d'hygiène : Douches, Injecteurs, Coussins, Alèzes, Urinaux, etc.

Envoi franco du catalogue illustré.

Téléphone 215-12.

61, boulevard St-Germain, 61

M^{ME} SOMMER

AVIS

aux **MAÎTRES**

807-77

SEUL

BUREAU

acceptant et faisant
accepter aux

Domestiques de
donner aux Maîtres

15 jours d'essai à la journée.

G^D BUREAU DE PLACEMENT
SPECIAL POUR SERVICE BOURGEOIS

Déclarèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécail d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

PRIME absolument gratuite OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir gracieusement à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

ENCAISSEMENTS SUR PARIS ET LA FRANCE

P. DEVOS

24, Rue Dauphine, (6°)

Présentation de quittances
d'abonnements de Journaux, de
reçus de cotisations de Sociétés,
de factures, de petites traites, etc.

Prix très Modérés

POLICE PRIVÉE

ANCIEN INSPECTEUR ATTACHÉ AU
CABINET DU PRÉFET DE POLICE

IMBERT

Ex-Inspecteur
des Recherches et de la SURETÉ
124, Rue de Rivoli, 124
de 2 à 6 heures ou écrire

RECHERCHES & ENQUÊTES

sur Divorces et avant Mariages

TOUS AUTRES CAS

Service spécial de déplacements
Surveillances privées

MISSIONS DE CONFIANCE

en tous pays

les meilleures et les plus hautes références
à la disposition des clients.

A L'OZONATEUR

9, RUE DE LA CHAUSSEE-D'ANTIN

PARIS

Téléphone 124-66.

LAMPES (Système D'ROULEFF) absorbant la
fumée de tabac et toutes les mauvaises odeurs. —
Prix de 8 fr. 50 à 20 fr.

CONCENTRÉS en divers Parfums pour un
litre d'alcool, destiné à l'alimentation des lampes.
Prix : 8 fr. 50.

OZONATEUR (Breveté) Purificateur antiseptique
de l'air ambiant. — **PRIX : 8 à 9 francs.**

OZONATINE Alimentation de l'Ozonateur.
Se méfier des contrefaçons et similitudes de noms.

Prix du litre : 8 fr. Bidons de 1/2, 1, 2 et 5 litres.

Téléphone 849-03.

ASOL

Breveté S. G. D. G.

PROTECTION contre la CHALEUR DES RAYONS SOLAIRES

sur toutes Toitures : Vitrages, Zinc, Ardoises,
Tôle ondulée, etc.

BROCHURE EXPLICATIVE ET MILLIERS DE RÉFÉRENCES

chez M. DETOURBE, seul fabricant, 7, r. St-Séverin, PARIS

GRAND PRIX. — MILAN 1906



L'ASOL a été appliqué sur toute l'Exposition
de Bordeaux 1907 (M. Tournaire,
architecte).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES OUVRIERS FERBLANTIERS RÉUNIS

en Commandite à Capital variable. — Minimum : 54,000 fr.

MENEVEAU & C^{IE}

15, rue des rois Bornes, PARIS (XI°)

COMPTEURS POUR LE GAZ.

Téléphone 937-82

Fournisseur de la Société du Gaz de Paris

Lanternes à gaz et réflecteurs; Fourneaux à gaz; Appareils pour le gaz;
Lanternes pour chemins de fer; Appareils à fabriquer le gaz (brevetés s. g. d. g.);
Fournisseurs des principales compagnies de chemins de fer et de la marine;
Articles de petite chaudronnerie pour automobiles; Cabines et accessoires
pour cinématographie; Réservoirs tôle et cuivre pour automobiles; Lanterne
d'agrandissement et de projection pour la photographie (brevetés s. g. d. g.)

PETITE BOURSE DE PARIS

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 400.000 fr.

Fractionnement des Opérations de

Bourse à terme, fermes et à primes.

HALL PUBLIC

Vente et achat de titres au comptant.

Avances sur Titres. — Paiement de coupons.

Rue de Richelieu, 83 bis

TÉLÉPHONE : 103.63. — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : Zap-Paris

AMEUBLEMENT MODERNE GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,
PARIS

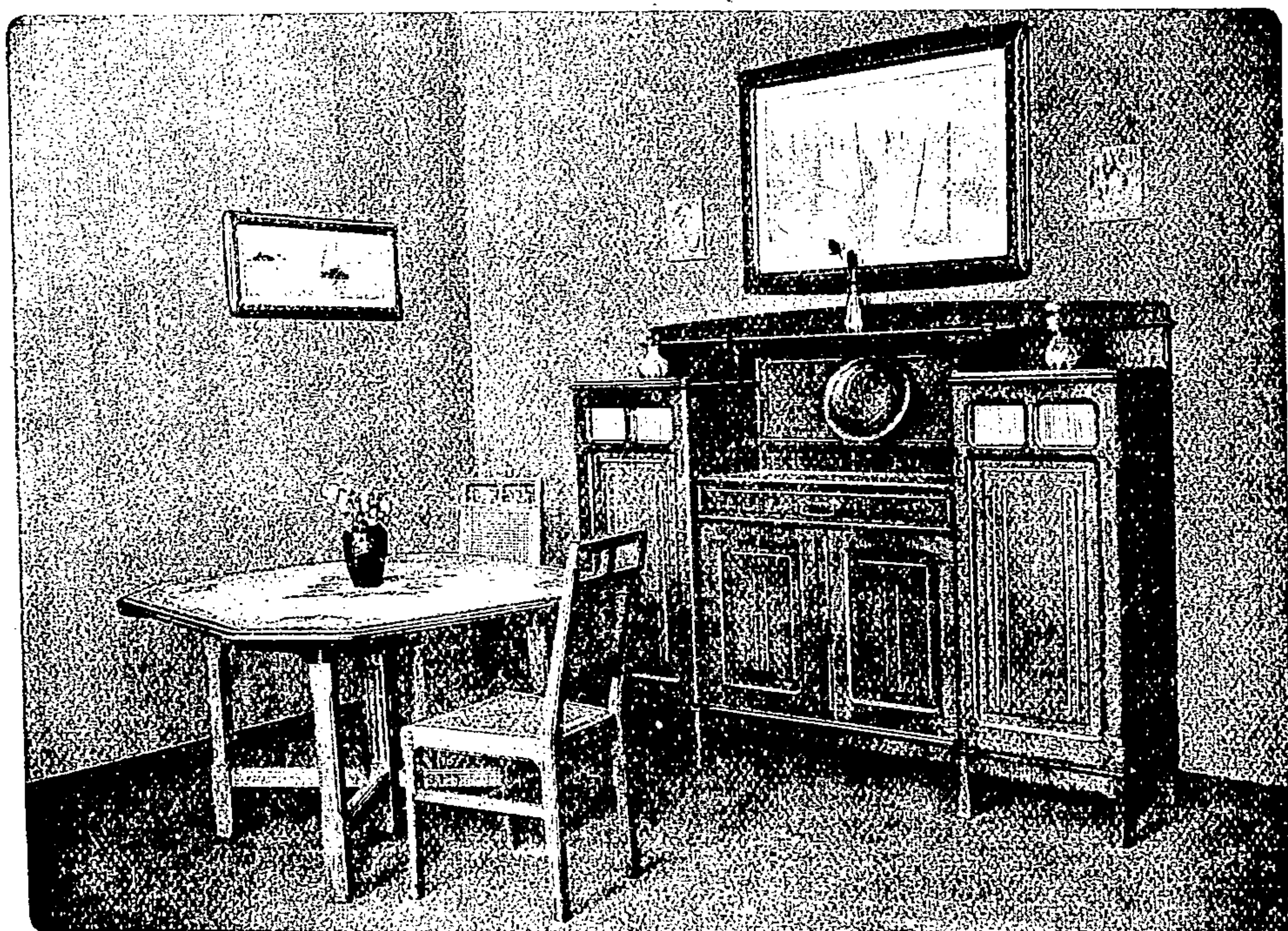


Modèle déposé

1 Buffet, largeur 1 ^m 90, haut. 1 ^m 55.	480	} 780
1 Table, 3 allonges, dessus 1 ^m 17-1 ^m 17.	150	
6 Chaises cannées, 25 fr. (avec cuir 40 fr.)	150	
1 Découpoir assorti de la salle n° 1, avec marbre.		280



Envoi du Catalogue sur demande.



Salle à manger, Chêne Fumé, décoration lierre cuivre ciselé.

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS
Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

CHAUDIÈRE "La Gauloise"

Brevetée S. G. D. G.

A Feu intermittent

A Magasin de Combustible

Brûlant des Grains

de Charbon

maigre.

Vapeur à

Basse Pression

Eau chaude, Air chaud

DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

DREVET & LEBIGRE, Ingénieurs
Constructeurs

19, R. LAGILLE, PARIS 18. — TÉLÉP. 508-53

CHAUFFAGE CENTRAL

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche
et de la Publicité. — PARIS 1907. } Hors Concours
Membre du Jury

AFFICHAGE dans toutes les communes de France. || **CONSERVATION** d'affiches dans plus de 1.400 emplacements réservés.

AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES

CONFECTION D'ADRESSES à la main pour Paris, Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE
(Catalogues, Journaux, etc.)

ATELIERS SPÉCIAUX d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE - MODÈLES & DESSINS INDUSTRIELS
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

OFFICE DESNOS

(C. CHASSEVENT)

FONDÉ en 1843

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
Recherches d'Antériorités - Copies et Analyses de Brevets
Mémoires Techniques - Procès en Contrefaçon - Expertises
Consultations Légales et Industrielles

L. CHASSEVENT
11, Boulevard Magenta, Paris.

H. CLERC
Ingénieur-Directeur

Téléphone : 430-31 Adresse Télégraphique : INVENTION-PARIS

MEUBLES DE BUREAU

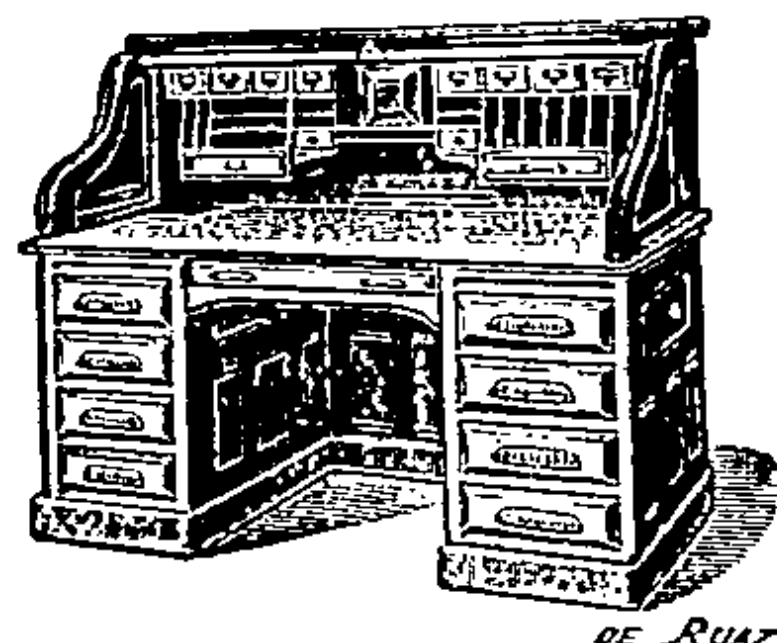
Standard

PARIS

113, rue Réaumur

GRAND PRIX. PARIS 1900

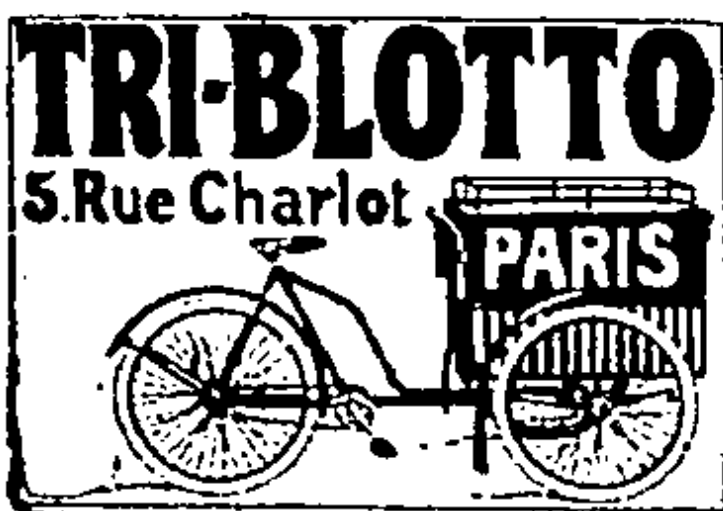
BIEN CONÇUS
BIEN FABRIQUÉS



LE TRI BLOTTO

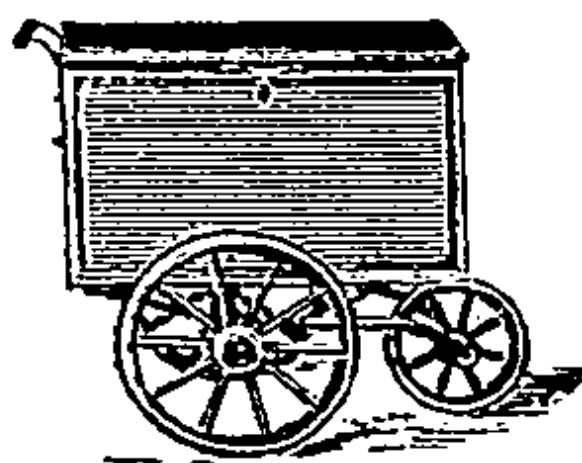
Vente, Location, Entretien, Réparation

COMMISSION - EXPORTATION



Téléphone

1014.55



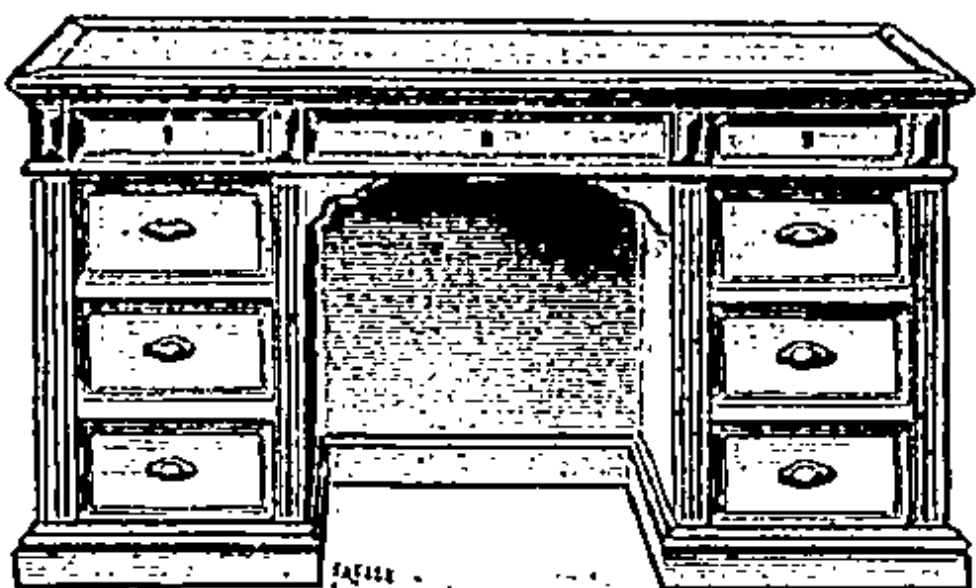
PARNOTTE

73, Rue Beaubourg

PARIS

Téléphone 210-88

MEUBLES DE BUREAUX



BUREAUX MINISTRE

Chêne 162 fr.

NOYER & ACAJOU

Demander Catalogue.



SUN Visible

Par la netteté et précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix la "SUN" est unique au monde.

Modèle 1909 ci-dessus n° 4, Frs 345

Téléphone 297-90

CATALOGUE A. B. FRANCO

La C^{ie} ELAM'S

8, Rue de Choiseul, PARIS

Fabrique de Store

Intérieurs et Extérieurs

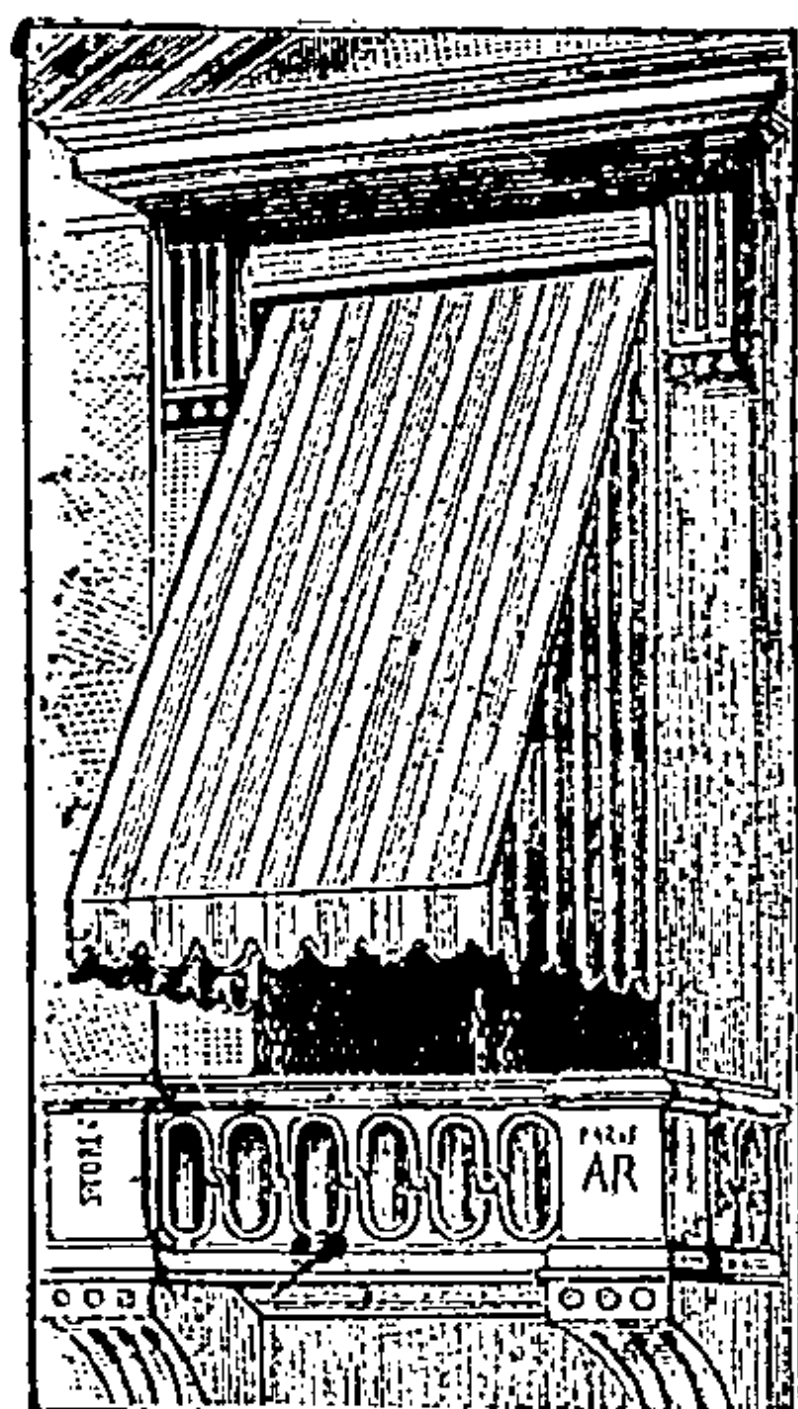
TOUS LES GENRES

A. RUELL

53, Rue des Petits Champs,

PARIS

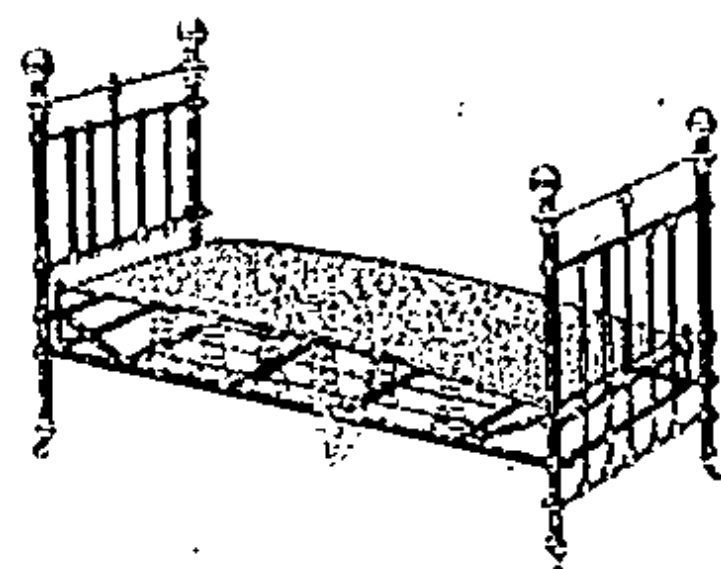
TÉLÉPHONE 236.74



AULIT SANS PAREIL

27-29, boulevard Voltaire, PARIS

TÉLÉPHONE 919-20



LITS ET SOMMIERS

MÉTALLIQUES

MATELAS

EN DUVET DE JAVA

Catalogue envoyé FRANCO sur demande.

Remise 5 % aux membres de l'Association.

L'HYGIÈNE MODERNE

LAVABOS

Salles de Bains

BAIGNOIRE fonte émaillée net	100
388bis Lavabo complet net	10
Chauve-bains, depuis	90
Water-closet	8

Catalogue Franco

27 29

Rue de Cotte

PARIS